
L'espace funéraire et le site gallo-romain de la " Barrière du Lot " aux Martres-de-Veyre (Puy-de- Dôme) : fonds ancien et nouvelles données

*The funerary area and the gallo-roman site of la "Barrière du Lot" in les
Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme): old records and new data*

**Marion Dacko, Bertrand Dousteysier, Paloma Lorente Sebastián,
Catherine Breniquet, Frédérique Blaizot, François Blondel, Marie Bèche-
Wittmann, Camille Gaumat et Marion Veschambre Patrac**



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/racf/4006>
ISSN : 1951-6207

Éditeur

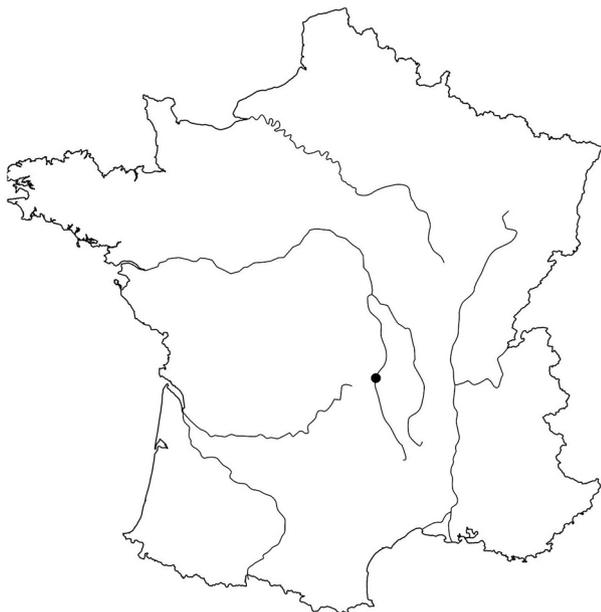
Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Référence électronique

Marion Dacko, Bertrand Dousteysier, Paloma Lorente Sebastián, Catherine Breniquet, Frédérique Blaizot, François Blondel, Marie Bèche-Wittmann, Camille Gaumat et Marion Veschambre Patrac, « L'espace funéraire et le site gallo-romain de la " Barrière du Lot " aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) : fonds ancien et nouvelles données », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 59 | 2020, mis en ligne le 11 juin 2020, consulté le 17 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/racf/4006>



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.



Marion DACKO¹, Bertrand DOUSTEYSSIER¹, Paloma LORENTE SEBASTIÁN¹, Catherine BRENIQUET², Frédérique BLAIZOT³, François BLONDEL⁴, Marie BÈCHE-WITTMANN⁵, Camille GAUMAT⁵ et Marion VESCHAMBRE PATRAC⁵

L'espace funéraire et le site gallo-romain de la "Barrière du Lot" aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) : fonds ancien et nouvelles données

THE FUNERARY AREA AND THE GALLO-ROMAN SITE OF "LA BARRIÈRE DU LOT" IN LES MARTRES-DE-VEYRE (PUY-DE-DÔME): OLD RECORDS AND NEW DATA

Mots-clés : Arvernes, pratiques funéraires, sépultures, Haut-Empire, agglomération antique, La Tène D.

Keywords: *Arverni, burial practices, graves, Early Roman Empire, antique urban area, La Tène D.*

1. Université Clermont Auvergne, Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand, USR 3550, 4 rue Ledru, 63057 Clermont-Ferrand cedex 1. marion.dacko@uca.fr, bertrand.dousteyssier@uca.fr, paloma.lorente.sebastian@gmail.com

2. Université Clermont Auvergne, UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines, Département d'Histoire de l'art et d'archéologie, 29 Boulevard Gergovia, 63037 Clermont-Ferrand et Centre d'Histoire "Espaces et Cultures" (CHEC). catherine.breniquet@uca.fr

3. Inrap, Direction Auvergne-Rhône-Alpes, 12 rue Louis Maggiorini, 69000 Bron et UMR 5199 PACEA, Université de Bordeaux. frederique.blaizot@inrap.fr

4. UMR 6298 ARTEHIS, Université de Bourgogne, Dijon. francois.blondel.2@hotmail.fr

5. Musée Bargoin, Clermont Auvergne Métropole, Direction de la Culture, 64-66 avenue de l'Union Soviétique - BP 231 - 63007 Clermont-Ferrand cedex 1. mbechewittmann@clermontmetropole.eu, cgaumat@clermontmetropole.eu, mveschambrepatrac@clermontmetropole.eu

Pour citer cet article, utiliser la référence électronique :

M. Dacko *et al.* - L'espace funéraire et le site gallo-romain de la "Barrière du Lot" aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) : fonds ancien et nouvelles données, *Revue Archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 59 | 2020, URL : <http://racf.revues.org/4006>

Résumé : Situé à la “ Barrière du Lot ” sur la commune des Martres-de-Veyre, l’espace funéraire des “ Chaumes d’Allier ” correspond à une aire sépulcrale fouillée entre 1851 et 1923. L’état de conservation hors du commun des vestiges organiques mis au jour (chevelures, cercueils, pièces vestimentaires, mobilier funéraire) a assuré la renommée mondiale de ce site resté paradoxalement méconnu dans sa globalité. La récente découverte d’archives inédites relatives aux investigations du XIX^e et du début du XX^e s., croisée avec une étude archéo-anthropologique de la documentation hébergée au musée Bargoin de Clermont-Ferrand, renouvelle intégralement l’approche spatiale de cette occupation funéraire. Jetant un éclairage inédit sur les modalités d’exploration du site, les archives exhumées, permettent également d’en mesurer l’importance en livrant pour la première fois un nombre de sépultures entrevues ou bien documentées. Cette nouvelle documentation, couplée aux données archéologiques issues d’opérations préventives et programmées récentes, autorise enfin à aborder la compréhension globale du site antique de la “ Barrière du Lot ”, interprété depuis plus d’un siècle comme une “ agglomération ”.

Abstract: Located in the so-called “Barrière du Lot” in the Martres-de-Veyre district, the “Chaumes d’Allier” funerary area consists of a burial site which was excavated between 1851 and 1923. The exceptional state of preservation of the organic remains which were unearthed there (hair, coffins, pieces of clothing, funerary furniture) granted the site its world-wide reputation although, paradoxically, it remained somewhat overlooked as a whole. The recent discovery of unpublished archival materials relating to the 19th-century and early 20th-century excavations, together with an archeo-anthropological study of the documents found at the Bargoin Museum in Clermont-Ferrand, provide a brand-new spatial approach to this funeral site. By shedding new light on the terms and conditions which governed the exploration of the site, the unearthed archives also allow us to understand its importance by attracting our attention to a number of graves barely seen or documented. These new documents, coupled with the archeological data coming from recent preventive and planned operations, allow us, at last, to get a global understanding of the ancient site known as “Barrière du Lot”, which had been interpreted for more than a century as an “urban area”.

1. CONTEXTE ET CONDITIONS DE DÉCOUVERTES : NOUVELLES DONNÉES SUR L’HISTORIQUE DES RECHERCHES

- 1.1. Les investigations de l’année 1893 à travers les archives de J.-E. Kuhn
- 1.2. Les campagnes de fouilles de 1922-1923 d’après les archives d’A. Audollent

2. VERS UNE APPROCHE SPATIALE DE L’ESPACE FUNÉRAIRE

- 2.1. Localisation, emprise et modalités d’exploration
 - 2.1.1. Lieu-dit “ Chaumes d’Allier ”
 - 2.1.2. Lieu-dit “ Coudieu ”
- 2.2. Implantation topographique

2.2.1. Un secteur en bordure de routes anciennes

2.2.2. Un espace au contact d’aménagements hydrauliques

2.3. Structuration interne de l’aire sépulcrale

2.3.1. Répartition des sépultures dans les terrains explorés

2.3.2. Des inhumations et des crémations : un même espace

2.3.3. Le sexe et l’âge : des critères non-exploitable pour cet ensemble

2.3.4. Des sépultures individuelles

CONCLUSION

■ SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Situé à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Clermont-Ferrand, le bourg des Martres-de-Veyre se développe au pied du plateau de Corent, en rive gauche de la rivière Allier, sur l'une de ses basses terrasses (Fig. 1). Plusieurs occupations antiques sont attestées sur la commune, notamment celle de la "Barrière du Lot" se développant au sud-est de la ville actuelle, dans une boucle de l'Allier, sur une superficie estimée entre 22 (VALLAT 2002, vol. 2 : 1212) et 30 ha (BARET 2015, vol. 3 : 23). Occupé de l'époque augusto-tibérienne au début du III^e s. de notre ère selon la chronologie jusqu'alors admise par la communauté archéologique, ce site est interprété de longue date comme une "agglomération" (LHÉRIER 1919, 1920 ; ROMEUF et ROMEUF 1978), parfois jugée comme l'une des plus vastes de la cité des Arvernes. Il faut pourtant admettre que d'importantes lacunes existent quant à la connaissance de ce pôle urbain, tant en termes d'organisation spatiale que de statut juridique. Le nom de cette bourgade antique n'est en outre pas avéré, même si "*Annoiolum*" constitue un candidat plausible (FOURNIER 1962 : 419, 453). Deux secteurs contigus, couvrant de faibles superficies, apparaissent toutefois mieux documentés. Il s'agit, d'une part, d'un "quartier artisanal", au lieu-dit "le Lot", fouillé essentiellement entre 1934 et 1957 par Jean-Raymond Terrisse, puis entre 1973 et 1982 par Anne-Marie (Vialatte) Romeuf et, d'autre part, d'un espace funéraire, découvert au lieu-dit "Chaumes d'Allier" dès la seconde moitié du XIX^e s.

Le "quartier artisanal", pour reprendre la terminologie utilisée jusqu'à présent, regroupe notamment des activités de meunerie, de métallurgie, de tabletterie et de poterie. Les données archéologiques de ce secteur ont été partiellement mises à disposition de la communauté scientifique dans le 19^e supplément à *Gallia* par J.-R. Terrisse (1968), puis par A.-M. Romeuf dans le deuxième cahier du Centre archéologique de Lezoux (ROMEUF 2001). Après avoir réalisé en 1993 un mémoire de maîtrise sur *Les Martres-de-Veyre aux I^{er} et II^e siècles de notre ère*, Pierre Vallat synthétise une première fois les découvertes réalisées sur le site dans la notice communale de la *Carte archéologique du Puy-de-Dôme* (PROVOST et MENNESSIER-JOUANNET 1994 : 172-187), puis une seconde fois, en complétant et réactualisant les informations, dans la fiche consacrée à "l'agglomération des Martres-de-Veyre" incluse dans sa thèse de doctorat (VALLAT 2002, vol. 2 : 1210-1265), portant sur l'occupation du sol de la Limagne des

Buttes. Il ressort de ces études qu'environ 140 potiers ayant travaillé localement ont été reconnus grâce aux différentes estampilles relevées sur les céramiques sigillées produites *in situ* (PROVOST et MENNESSIER-JOUANNET 1994 : 178-181). Les ateliers des Martres-de-Veyre sont perçus comme des satellites du grand centre de production de Lezoux, seulement distants de 25 km, et entrent dans le réseau des centres de production céramique du val d'Allier, au même titre que Les Queyriaux (BET *et al.* 1998), Vichy (CORROCHER 1981 ; AUGUSTIN en cours) ou Toulon-sur-Allier (VERTET 1959 ; SALVAYA *et al.* 2019) pour des exemples arvernes.

À proximité de ces structures artisanales, un second secteur a été reconnu. Il correspond à un ensemble funéraire associant inhumations (dont certaines en cercueil) et structures de crémation, qui s'intègre désormais dans nos connaissances des pratiques funéraires antiques du centre de la Gaule (BLAIZOT *et al.* 2009). Il demeure toutefois exceptionnel en raison de l'état de conservation hors du commun des vestiges organiques. Dans la seconde moitié du XIX^e s., une série de découvertes fortuites réalisées au lieu-dit "Chaumes d'Allier", d'abord en 1851 puis en 1893, livre en effet plusieurs sépultures d'hommes, femmes et enfants. Chevelures nattées, barbe, pièces vestimentaires complètes, sandales, chausses ou encore possibles couvertures, manteaux et linuels sont intacts (Fig. 2). Leur est associé un mobilier funéraire varié : poteries, fioles en verre, pyxides en buis, vanneries, quenouille garnie de laine, dépôts alimentaires et végétaux, etc., ayant assuré la renommée mondiale d'un site resté paradoxalement méconnu dans sa globalité et ce, malgré des essais de rationalisation des inventaires et de reprises des fouilles.

À partir de 1910, Auguste Audollent (1864-1943), professeur titulaire de littérature ancienne, doyen de la Faculté de Clermont-Ferrand et conservateur du musée municipal, s'attelle à un premier travail d'inventaire des tombes et de la soixantaine d'objets conservée au musée (AUDOLLENT 1911, 1912, 1921). Son étude, puis les opérations de terrain méthodiques qu'il engage en 1922 et 1923 sur la zone funéraire, défrayent la chronique en France et attirent l'attention de la presse étrangère (Angleterre, États-Unis) (Fig. 3). Les quelques publications relatives aux différentes phases de découvertes se concentrent sur l'état de conservation des défunts – qui suscitent effroi et curiosité –, le mobilier funéraire, les collections de textiles. Inventaires et des-

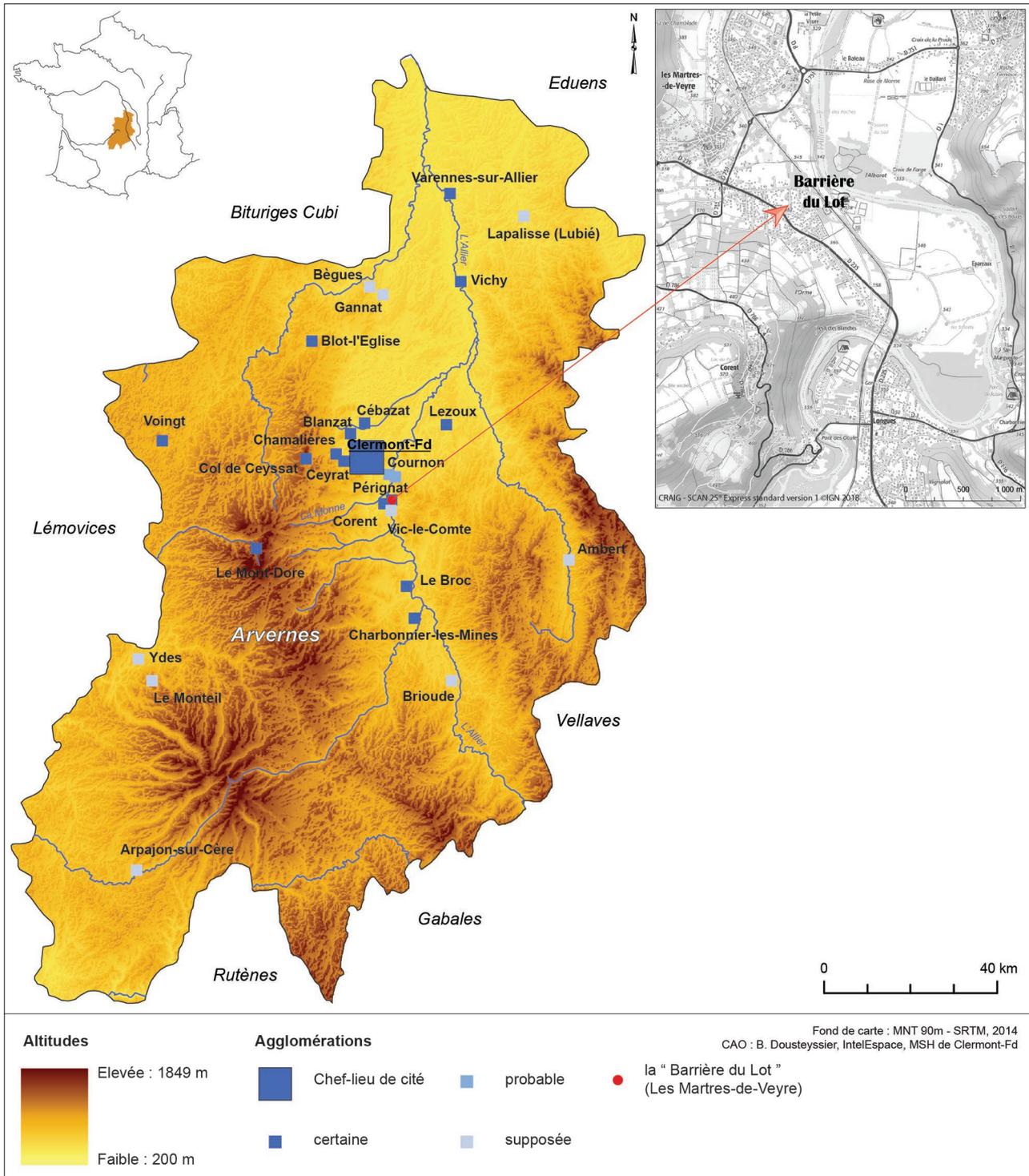


Fig. 1 - Localisation du site antique de la " Barrière du Lot " (Les Martres-de-Veyre) au sein de la cité des Arvernes.

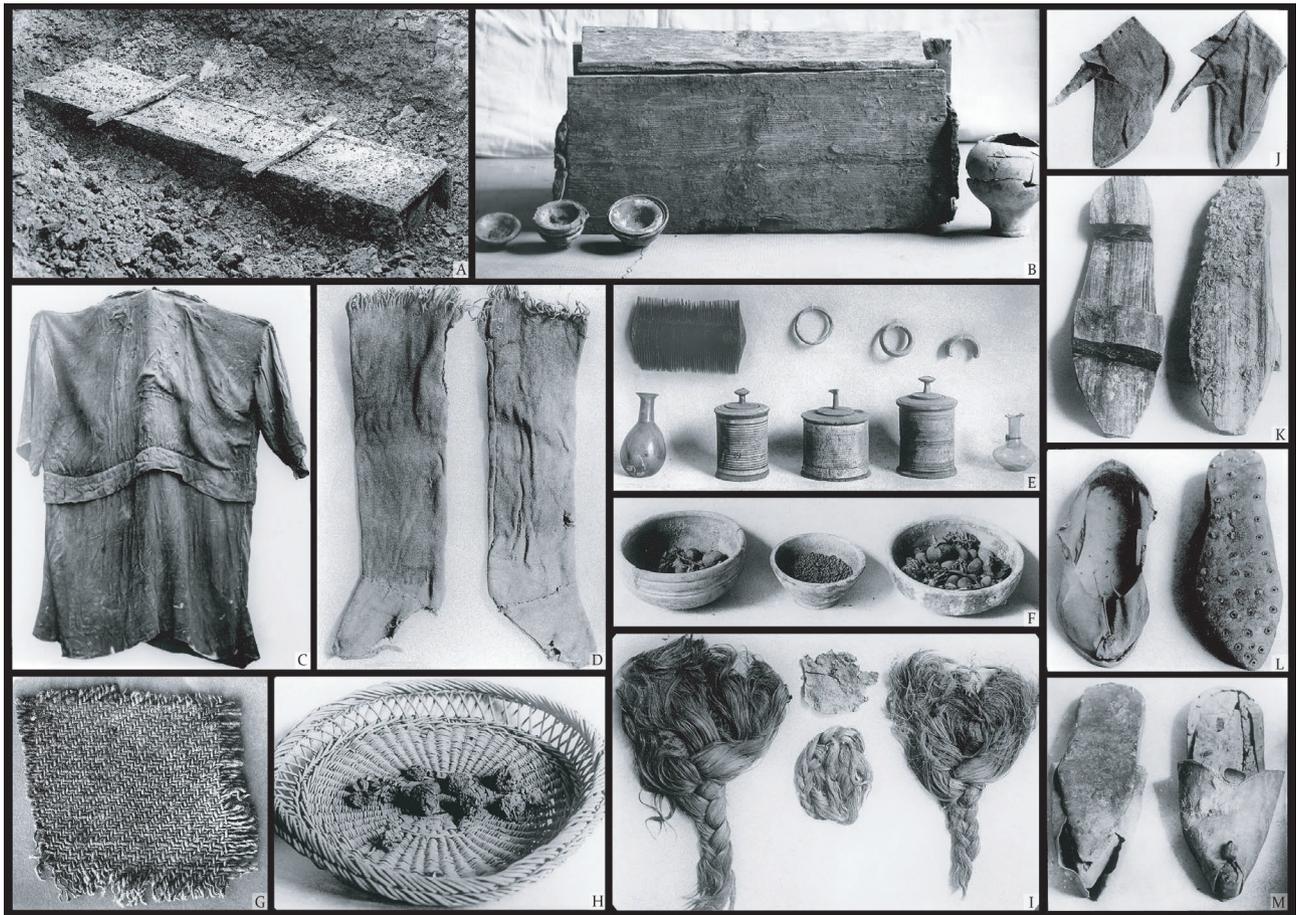


Fig. 2 - Découvertes réalisées en 1851, 1893 et 1922 aux " Chaumes d'Allier " (Diapositives sur verre - Bibliothèque du Patrimoine, Clermont Auvergne Métropole, GRA S 40).

- A - Cercueil en sapin (SP47).
- B - Petit coffret en bois et vases en céramique (SP46).
- C - Tunique et ceinture en tissu (SP10).
- D - Bas en laine (SP10).
- E - Peigne, anneaux en bronze, fioles en verre, pyxides en buis (SP7).
- F - Dépôts alimentaires et végétaux (SP7).
- G - Fragment de tissu (SP indéterminée).
- H - Vannerie et dépôt végétal (SP10).
- I - Chevelures nattées (SP10 et 11).
- J - Chaussons en laine (SP10 ?).
- K - Sandales à semelles de bois (SP11 ?).
- L-M - Souliers en cuir à semelles cloutées (SP2 et 10 ?).

criptions demeurent toutefois approximatifs et ne permettent pas de renseigner précisément l'implantation topographique de l'ensemble funéraire ou encore son extension. Les travaux de synthèse qui suivent (ROMEUF 2001 ; VALLAT 1993, 2002 ; DOUSTEYSSIER 2011 ; LAURANSON 2012 ; BA-

RET 2015) soulignent alors les nombreuses zones d'ombre persistant dans la connaissance de cette zone funéraire, notamment quant à sa localisation précise, son organisation et sa chronologie. C'est à ces questions que le présent travail ambitionne de répondre.



Fig. 3 - Les sépultures des Martres-de-Veyre dans la presse française et étrangère entre 1912 et 1922.

Celui-ci s'appuie sur les résultats d'un programme de recherches collectif, le PCR "ArchéoMartres"¹, lancé en 2017 et toujours en cours, qui trouve son prolongement dans un axe de la chaire archéologique "Arvernes 2.0"². Pluri-institutionnel et pluridisciplinaire, celui-ci a pour objectif l'étude intégrée de

l'ensemble funéraire antique des Martres-de-Veyre par un réexamen des collections issues des fouilles du XIX^e s. et du début du XX^e s. conservées au musée Bargoin de Clermont-Ferrand. Si nous étions assurés de l'existence d'inventaires actualisés réalisés par les agents du musée, la documentation des opérations archéologiques faisait encore défaut pour les explorations les plus anciennes. Nous nous sommes tournés vers les Archives départementales susceptibles d'abriter les données manquantes.

En septembre 2016, une première mission d'étude documentaire conduite par Marion Dacko a permis de redécouvrir au sein du fonds Auguste Audollent le contenu d'une boîte d'archives inédites composée d'environ 380 documents intégralement dédiés aux recherches sur l'espace funéraire antique des Martres-de-Veyre (19 J 20, Archives départementales du Puy-de-Dôme)³. Outre les archives détaillées des campagnes de fouilles conduites par A. Audollent au début des années 1920, cette boîte

1. Le Programme collectif de recherches ArchéoMartres associe plusieurs institutions : l'Université Clermont Auvergne, le musée Bargoin de Clermont-Ferrand, la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand et l'Institut national de recherches archéologiques préventives, auxquelles s'agrègent des laboratoires partenaires extérieurs, nationaux et européens. Les principaux représentants de ce PCR sont : Catherine Breniquet, Pr. d'Histoire de l'art et d'archéologie antiques qui le dirige, Marie Bèche-Wittmann et Christine Bouillo, directrices du musée Bargoin, Bertrand Dousteyssier, ingénieur de recherche à l'USR 3550 du CNRS et Sébastien Gaime, DAST à l'Inrap, antenne du Brézet. À des titres divers, ces institutions soutiennent financièrement ce PCR, aux côtés de la DRAC Rhône-Alpes-Auvergne et du Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Nous les remercions très chaleureusement. Nous sommes également très redevables à l'AMA, Association des Amis des Musées de Clermont-Ferrand, qui assure la gestion administrative de ce PCR.

2. La chaire archéologique est soutenue par la fondation de l'Université Clermont Auvergne (2019-2022). Elle est pilotée par B. Dousteyssier, l'axe concernant les Martres-de-Veyre est confié à C. Breniquet.

3. Conservé aux Archives départementales du Puy-de-Dôme à Clermont-Ferrand depuis son don en 1972, le fonds Auguste Audollent est répertorié sous la cote 19 J et se présente sous la forme de 25 boîtes d'archives (3.45 mètres linéaires). Les boîtes 19 à 24 regroupent l'activité scientifique d'Auguste Audollent produite entre 1893 et 1942 sur les sites puydômois d'Augustonemetum-Clermont-Ferrand, de Gergovie, du Temple de Mercure et des Martres-de-Veyre.

contient les écrits détaillés d'un contemporain des découvertes de l'année 1893, Jacques-Émile Kuhn, dont les activités archéologiques sont largement méconnues en Auvergne. Sa forte implication dans les travaux sur l'aire sépulcrale des Martres-de-Veyre est d'ailleurs restée jusqu'ici étonnamment confidentielle.

Jetant un éclairage inédit sur les modalités d'exploration de l'ensemble funéraire des Martres-de-Veyre, les archives exhumées, couplées aux données archéologiques issues d'opérations préventives et programmées récentes, dont certaines sont totalement inédites, renouvellent intégralement l'approche spatiale de l'occupation funéraire antique. L'étude qui suit se fonde ainsi sur des méthodes complémentaires dont les résultats ont été croisés. La documentation ancienne issue des Archives départementales offre des précisions sur les méthodes de fouilles des scientifiques et érudits des XIX^e et XX^e s., sur la localisation des espaces explorés référencés par le nom des propriétaires fonciers de terrains, connus par les plans du cadastre parcellaire dit napoléonien. Quelques photographies d'époque, certaines dues à la bienveillance de l'entreprise Michelin, confortent les lectures topographiques. Fouilles programmées plus récentes et diagnostics préventifs apportent des éléments chronologiques et topographiques fiables. Enfin, plusieurs campagnes de prospections aériennes et un levé Lidar complètent l'approche spatiale et autorisent une lecture croisée des vestiges antiques, des opérations archéologiques anciennes et de la topographie actuelle du site. Les résultats, on le verra, dépassent largement l'analyse des espaces funéraires et autorisent à aborder la compréhension globale du site. Enfin, l'ensemble funéraire a bénéficié d'une étude archéo-anthropologique entreprise en 2019 dans le cadre d'un master 2 par Paloma Lorente Sebastián, dirigée par Frédérique Blaizot (LORENTE SEBASTIÁN 2019). L'ensemble de la documentation anthropologique hébergée au musée Bargoin a fait l'objet d'un inventaire rigoureux et d'une étude technique approfondie, avec les méthodes les plus actuelles de l'anthropologie funéraire. Il ressort du croisement de ces multiples approches une lecture renouvelée et inédite de l'espace funéraire de cette occupation antique de la cité des Arvernes. Aucune de ces méthodes prises isolément n'aurait permis une appréhension aussi fine de ce site remarquable, à plus d'un siècle de distance des premières explorations dont il fut l'objet, et en partant d'une documentation inévitablement lacunaire et vieillie.

1. CONTEXTE ET CONDITIONS DE DÉCOUVERTES : NOUVELLES DONNÉES SUR L'HISTORIQUE DES RECHERCHES

1.1. Les investigations de l'année 1893 à travers les archives de J.-E. Kuhn

Ingénieur civil de formation, Jacques-Émile Kuhn (1834-1905) (Fig. 4) exerce l'activité de maître brasseur à la "Brasserie du Centre", établissement fondé à Chamalières par son père en 1797, dont il assure la direction à partir des années 1860 (ANONYME 1877 ; ROBERT 1888 ; TARDIEU 1904). C'est dans cette fabrique alors florissante que Louis Pasteur entame, à partir de 1871, ses travaux sur la fermentation et identifie des micro-organismes pathogènes comme responsables de l'altération des bières (THINON 2016). Au cours des années 1890, période où l'entreprise familiale connaît des difficultés financières, l'industriel s'installe comme receveur-buraliste à Marcillat-en-Combraille (Allier), où il achève sa vie dans le dénuement (LE BLANC s. d.).

Parallèlement à ses activités économiques, J.-E. Kuhn, maire républicain de Chamalières entre 1876 et 1881, officie sous le pseudonyme de "Job-Lazare" en tant que journaliste⁴, romancier et poète⁵ (*ibid.*). Décoré des Palmes académiques, cet homme de lettres s'investit au sein de nombreuses sociétés savantes et de comités locaux (Puy-de-Dôme, Loire, Seine-Maritime) ou nationaux, tels que la commission pour l'*Inventaire général des richesses d'art de France*, initié par le ministère de l'Instruction publique en 1872. Il administre également le musée municipal de Clermont pendant quelques mois à la fin des années 1880, à la suite d'Ulysse Chabrol (AUDOLLENT 1908).

J.-E. Kuhn se fait rapidement un nom dans les milieux érudits clermontois de la III^e République en accumulant, pendant "40 ans de recherches actives et coûteuses", une collection de mobilier archéologique comptant environ 800 pièces, qui est alors considérée comme l'une des plus riches d'Auvergne (AYMAR 1910). Provenant essentiellement de Clermont-Ferrand, Vichy, Moulins, Lezoux, Royat, Le Mont-Dore et Corent, les nombreux ensembles de céramiques, dont quelques séries sont dites re-

4. Fondateur des journaux *La Mouche* et *Le Falot*.

5. *Roses et Chardons*, Alphonse Lemerre, Paris, 1873, 129 p. *La légende des rues, histoire de mon temps : politique, critique et littéraire*, Lacroix, Verboeckhoven et Cie, Paris, 1869, 346 p.



Fig. 4 - Portrait de Jacques-Émile Kuhn (Bibliothèque du Patrimoine, Clermont Auvergne Métropole, cote A 36434), couverture et extrait de son manuscrit " Les Martres-de-Veyre – Études archéologiques " (AD 63, 19 J 20).

marquables et rares⁶, attirent l'attention d'Émile Espérandieu (1857-1939) et de Joseph Déchelette (1862-1914) avec lesquels J.-E. Kuhn entretient une correspondance⁷. Sa collection comprend en outre une partie du mobilier issu de ses propres investigations archéologiques aux Martres-de-Veyre en 1893 sur une zone d'ateliers de potiers et sur trois espaces funéraires. Certains de ces éléments alimentent alors plusieurs publications nationales (ESPÉRAN-DIEU 1902 ; DÉCHELETTE 1904).

Restés jusqu'ici inédits, les détails de ces opérations ont été rassemblés au sein d'une monographie commandée à J.-E. Kuhn par la "Société des eaux minérales et thermales des Martres et de Corent", qui ambitionne la construction d'un établissement sur la commune au début du XX^e s. (ANONYME 1900a et b ; DU SALADI 1900 ; CROZET 1979 ; SURMELY 2004). L'abandon du projet d'aménagement en 1902 suspend la publication, au grand regret de son auteur⁸. Retrouvé dans le fonds Auguste Audollent, le manuscrit se présente sous la forme de trois carnets intitulés "Les Martres-de-Veyre – Études archéologiques",

dont un tiers des 418 pages est consacré à l'étude des espaces funéraires.

Avant tout intéressé par l'histoire du plateau de Corent où il effectue régulièrement des ramassages de surface, J.-E. Kuhn possède quelques contacts locaux l'informant des découvertes sur la commune des Martres. C'est par ce biais que l'érudite est invité le 10 juin 1893 à superviser l'exploration de plusieurs tombes dans le terroir des "Chaumes d'Allier", où les propriétaires se livrent à des investigations en tranchée étroite⁹. Les premières observations se déroulent en présence de personnes assermentées : maire, juge de paix, médecins, brigadier de gendarmerie et garde-champêtre (KUHN 1894 : 179, 185). Découvrant le potentiel archéologique du secteur, J.-E. Kuhn décide d'intensifier les recherches en prenant la tête des opérations. N'ayant vraisemblablement bénéficié d'aucune subvention, il est envisageable que sa fortune personnelle ait servi à assurer plusieurs mois de fouilles archéologiques. Si la stratégie et la méthodologie mises en œuvre ne sont pas détaillées, il prend soin de localiser les espaces sondés sur un plan schématique¹⁰. La documentation

6. Lettre expédiée par A. Bertrand à J. Déchelette le 4.03.1896, Roanne - Musée Joseph Déchelette - Bibliothèque / AJDL-BERTA002.

7. Une partie de cette correspondance est conservée à la bibliothèque du Musée Joseph Déchelette à Roanne que nous remercions pour la communication des documents.

8. Lettre expédiée par J.-E. Kuhn à J. Déchelette le 31.08.1902, Roanne - Musée Joseph Déchelette - Bibliothèque / AJDL-KUHN002.

9. D'autres investigations menées par la famille Chalvet n'ont fait l'objet d'aucun suivi archéologique en 1893, puis en 1912 ; certains vestiges ont par ailleurs été vendus sans avoir été étudiés (Lettre expédiée par A. Chalvet à A. Audollent le 26.07.1912, AD 63, 19 J 20).

10. La globalité des investigations réalisées à l'échelle communale semble avoir été reportée sur un "plan général", regrettamment absent des volumes.

iconographique reste pourtant modeste et ne compte qu'une quinzaine de croquis sans échelle graphique. L'érudit réalise également une série d'observations dans trois carrières d'extraction de sable et d'argile abandonnées ou en cours d'exploitation à proximité de la zone de fouilles. Son vaste réseau de correspondants lui permet en outre de s'appuyer sur divers spécialistes, tels que Anatole Roujou (1841-1904), anthropologue et préhistorien. Enfin, il profite de sa présence sur le terrain pour mener une enquête orale approfondie auprès des contemporains des découvertes de 1851 (propriétaires fonciers et ouvriers) (*ibid.* : 132-136)¹¹.

Achevant le chantier à l'hiver 1893, J.-E. Kuhn préconise une exploration plus méthodique de l'occupation funéraire qui "pourrait arracher tous leurs secrets à ces vastes champs de repos, qui nous en ont livré déjà de si importants ; mais qui l'entreprendra jamais !" (*ibid.* : 199).

Si J. Déchelette a souligné les recherches approfondies de J.-E. Kuhn sur les officines de céramique sigillée des Martres-de-Veyre (DÉCHELETTE 1904 : 206-207), l'historiographie régionale a en revanche passé sous silence l'investissement de l'érudit dans l'étude de l'ensemble funéraire antique. Cette lacune pourrait en partie découler des rapports conflictuels que J.-E. Kuhn entretenait avec l'un de ses contemporains, Gérard-Arthème-Édouard Vimont (1829-1903), conservateur du musée et de la bibliothèque de Clermont-Ferrand depuis 1894¹². Ce dernier, qui souhaitait en effet publier à son compte les premières découvertes de l'année 1893, s'est fortement opposé à l'édition du manuscrit de J.-E. Kuhn. En retour, J.-E. Kuhn l'accusait d'avoir laissé se dégrader dans les réserves du musée une partie du mobilier funéraire mis au jour sous sa responsabilité. Écartant le musée de Clermont des potentiels lieux d'accueil de sa collection personnelle dans sa totalité, J.-E. Kuhn ambitionne alors de fonder un petit musée à Vichy vers

1895¹³. Après l'échec de ce projet, il tente de mettre son mobilier à disposition du musée municipal de Moulins, moyennant une rente viagère¹⁴. Son décès stoppe les tractations avec le conservateur Alfred Bertrand et la très convoitée collection est dispersée en une seule journée, le 28 février 1907, dans une salle des ventes clermontoise (ANONYME 1907). Le nouveau conservateur du musée de Clermont, A. Audollent, acquiert à cette occasion une partie du mobilier céramique (AUDOLLENT 1908) et peut-être également le manuscrit de J.-E. Kuhn, dont on sait qu'il fut entre les mains de Joseph Déchelette au cours de l'année 1902¹⁵.

1.2. Les campagnes de fouilles de 1922-1923 d'après les archives d'A. Audollent

En 1906, achevant sa dernière campagne d'exploration du temple de Mercure au sommet du puy de Dôme, Auguste Audollent (Fig. 5) est invité par la Société Française des Fouilles Archéologiques et son président, Ernest Babelon, à s'investir sur un autre site prestigieux en Auvergne. L'attention de la Société se porte un temps sur l'*oppidum* de Gergovie¹⁶, mais c'est en définitive l'ensemble funéraire antique des Martres-de-Veyre qui est retenu. A. Audollent est alors sollicité pour diriger des opérations de terrain méthodiques sur le site, en collaboration avec Joseph Déchelette¹⁷.

Le chercheur s'engage rapidement dans le projet et les premières visites sur le terrain ont lieu dès 1909. Une décennie est toutefois nécessaire pour organiser le chantier, essentiellement en raison de rapports tendus avec les propriétaires fonciers peu enclins à mettre à disposition leurs terrains à titre gracieux. Les tensions s'apaisent grâce à l'entremise

11. Ces enquêtes ont été plus exhaustives que celles réalisées en 1852 par Auguste Peghous et Gaspard Desbouis, chargés par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand de produire un rapport sur les découvertes de l'année 1851 (DESBOUIS 1867).

12. Lettres expédiées par J.-E. Kuhn à J. Déchelette les 3.09.1902, 13.09.1902 et 13.01.1903, Roanne - Musée Joseph Déchelette - Bibliothèque / AJDL-KUHN003, AJDL-KUHN004 et AJDL-KUHN006.

13. Lettre expédiée par J.-E. Kuhn à J. Déchelette le 13.09.1902, Roanne - Musée Joseph Déchelette - Bibliothèque / AJDL-KUHN004.

14. Lettre expédiée par A. Bertrand à J. Déchelette le 9.05.1896, Roanne - Musée Joseph Déchelette - Bibliothèque / AJDL-BERTA003.

15. Lettre expédiée par J.-E. Kuhn à J. Déchelette le 31.08.1902 et le 7.01.1903, Roanne - Musée Joseph Déchelette - Bibliothèque / AJDL-KUHN002, AJDL-KUHN005.

16. Lettre expédiée par E. Babelon à A. Audollent le 2.07.1906, AD 63, 19 J 19.

17. Lettre expédiée par E. Babelon à A. Audollent le 5.08.1906, AD 63, 19 J 19.



Fig. 5 - Auguste Audollent en visite sur l'*oppidum* de Gergovie dans les années 1930 (Lybian Studies).

habile d'Antoine Vernière¹⁸, membre de l'Académie de Clermont-Ferrand, et de Michel Pouget, un cadre de l'usine Michelin¹⁹ et les interventions débutent finalement au début des années 1920. Entre-temps, J. Déchelette est tombé au champ d'honneur en octobre 1914, et c'est donc seul qu'A. Audollent affronte le terrain, mettant en œuvre une méthode de fouille éprouvée sur d'autres grands chantiers antiques.

La stratégie de fouille, les contraintes techniques et le déroulement des chantiers sont documentés par un journal de bord de 18 pages intitulé "Mes voyages aux fouilles des Martres-de-Veyre", tenu quasi quotidiennement²⁰. Il est complété par six rapports d'opération destinés au Ministère de l'Instruc-

18. Lettres expédiées par A. Vernière à A. Audollent les 17 et 27.04.1922 et lettre expédiée par M. Fredot-Vessière à A. Vernière le 22.04.1922, AD 63, 19 J 20.

19. Lettre expédiée par M. Pouget à A. Audollent le 22.03.1922, AD 63, 19 J 20.

20. À partir du 31 mai 1923, les informations sont consignées sur des fiches n'ayant pas été mises au propre. Les comptes rendus sont plus espacés et s'achèvent deux jours avant la fin du chantier.

tion publique et des Beaux-Arts, à la Société Française des Fouilles Archéologiques et à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Les aspects administratifs et budgétaires sont renseignés par cinq notifications de subventions, deux conventions pour la location des terrains, des attestations de paye à la main d'œuvre de terrain et un livre de comptes scrupuleusement mis à jour pendant 18 mois.

Réalisées entre le 30 mai et le 29 juillet 1922, puis entre le 4 mai et le 18 juin 1923, les campagnes de fouilles durent environ trois mois (AUDOLLENT 1922-1923). En 1922, le chantier est stoppé pendant plus de trois semaines en raison des obligations universitaires d'A. Audollent et d'une forte pluviométrie. Constituées de quatre à six ouvriers et ponctuellement d'un jeune bénévole, les équipes de fouilles sont placées la première année sous la surveillance de Joseph Trouillard, ancien gardien de l'Observatoire météorologique du puy de Dôme²¹, et pour la seconde, de Clovis Bardet, retraité de La Samaritaine (*ibid.* : 14). Les équipes comptent aussi dans leur rang la majorité des propriétaires des terrains à explorer, témoins pour la plupart des découvertes de 1893 et guidant à l'occasion les recherches vers les secteurs les plus prometteurs. Les ouvriers sont également tenus d'exercer une vigilance accrue sur le chantier afin de prévenir tout risque de pillage (AUDOLLENT 1923a). A. Audollent s'entoure de plusieurs spécialistes qui viennent sur le terrain et analysent divers échantillons à sa demande, à l'instar de Raoul Chavastelon (1861-1928) et Jean Beauverie (1874-1938), respectivement professeurs de chimie et de botanique à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand et des ingénieurs chimistes René Fric (1880-1970) et Félix Dorel (1875-1942).

L'intervention se déroule sur une superficie de 1 120 m², représentant environ 30 % de la surface des terrains acquis, explorés aux deux tiers dès la première année (AUDOLLENT 1922a). La stratégie consiste à sonder la zone au moyen de tranchées suffisamment larges pour éviter les gênes éventuelles liées aux émanations d'un gaz carbonique très acide et piquant ayant auparavant occasionné de nombreux incidents (vertiges, brûlures, asphyxie, mort d'animaux fousseurs et d'oiseaux). L'équipe progresse méthodiquement d'ouest en est, en suivant des filons d'argile et des couches charbonneuses. Le terrain est systématiquement décais-

21. En 1901, 1902 et 1906, J. Trouillard est en charge de la surveillance des fouilles du temple de Mercure conduites par A. Audollent (Fonds Auguste Audollent, AD 63, 19 J 19).

sé jusqu'au substrat, situé à une profondeur variant d'1,50 à 2,50 m, afin d'achever définitivement l'examen de ce secteur.

Assuré par plusieurs institutions publiques et par une généreuse contribution de l'industriel Édouard Michelin, fondateur de la société de pneumatiques "Michelin et Cie"²², le budget des deux campagnes, s'élevant à environ 10 150 francs, est absorbé à hauteur de 75 % par la location pour deux années de quatre parcelles non cultivées et par le versement d'indemnités aux propriétaires fonciers. Les exigences financières des exploitants sont à l'origine de la décision d'A. Audollent de ne pas poursuivre les investigations après 1923, tout en recommandant fortement l'exploration des terrains plantés en vignes immédiatement au sud des parcelles sondées (AUDOLLENT 1923a : 3).

Si les notes retrouvées laissent transparaître une certaine déception due à des découvertes moins spectaculaires qu'au XIX^e s., les résultats acquis lors des deux campagnes de fouilles sont néanmoins communiqués à l'occasion de deux conférences à succès : la première donnée le 17 février 1924 au musée Guimet à Paris²³, la seconde le 20 juin de la même année, lors de la 87^e session du Congrès archéologique de France tenue à Clermont-Ferrand (SAINTENOY 1925 : 473)²⁴. La correspondance entre Jacques Toutain et A. Audollent atteste par ailleurs qu'un manuscrit très attendu par la Société Française des Fouilles Archéologiques devait être publié à la fin de l'année 1924²⁵. Sans que les raisons ne soient connues à ce jour, ce travail n'est jamais paru.

L'occupation funéraire des Martres-de-Veyre a donc été étudiée à 30 ans d'intervalle par deux

personnalités appartenant à des cercles distincts : J.-E. Kuhn, amateur éclairé, connu comme collectionneur, et A. Audollent, universitaire jouissant d'une solide position académique et d'une non moins solide réputation de chercheur. Si leurs méthodes de travail furent similaires (enquêtes orales, fouilles, recours à des spécialistes) mais sur des temporalités différentes, leurs objectifs paraissent assez éloignés. Tandis qu'A. Audollent souhaitait avant tout accroître les collections du musée de Clermont, J.-E. Kuhn s'intéressait à l'évolution historique de la commune des Martres-de-Veyre dans sa globalité ; en atteste dans son récit une large part consacrée à l'analyse diachronique des vestiges exhumés.

Cependant, une question reste en suspens. Pourquoi A. Audollent, qui a interrogé les mêmes témoins que J.-E. Kuhn et qui semble avoir ponctuellement puisé dans son manuscrit, ne le mentionne-t-il que très furtivement, allant même jusqu'à affirmer que les recherches de l'ensemble de ses prédécesseurs n'avaient guère été pratiquées qu'"au hasard" (AUDOLLENT 1924) ? S'agit-il de défiance envers ce "non-spécialiste", de fidélité en la mémoire de E. Vimont avec lequel J.-E. Kuhn était en profond désaccord, d'antagonisme politique ? J.-E. Kuhn est décédé en 1905 sans descendance directe ayant pu autoriser A. Audollent à utiliser ses écrits, celui-ci n'osa peut-être pas, par déontologie, faire sien le manuscrit d'un autre. Malgré cette part d'obscurité, J.-E. Kuhn apparaît aujourd'hui comme un protagoniste majeur, mais oublié, des études menées sur l'aire sépulcrale antique des Martres-de-Veyre. Les deux témoignages se recoupent et se complètent l'un l'autre, et jettent un éclairage inédit sur l'organisation d'un ensemble funéraire fouillé pour la dernière fois il y a presque 100 ans.

2. VERS UNE APPROCHE SPATIALE DE L'ESPACE FUNÉRAIRE

2.1. Localisation, emprise et modalités d'exploration

2.1.1. Lieu-dit "Chaumes d'Allier"

Les observations réalisées entre 1851 et 1923 aux "Chaumes d'Allier" (lieu-dit cadastral actuel "Chaumes d'Alios") se concentrent dans cinq parcelles contigües du plan parcellaire de 1820

22. L'usine Michelin a également mis à disposition un véhicule pour le transport du mobilier archéologique au musée municipal de Clermont-Ferrand ainsi que le chef du service photographique, M. Mignard, qui a assuré les prises de vues lors de deux campagnes de fouilles. Si certains de ces clichés nous sont parvenus, nous ne possédons pour l'instant aucune trace des archives audiovisuelles mentionnées par A. Audollent le 25 juillet 1922.

23. "Une bourgade gallo-romaine des Arvernes au II^e siècle : Les Martres-de-Veyre", manuscrit de la conférence donnée par A. Audollent le 17.02.1924 au musée Guimet à Paris, AD 63, 19 J 20, 5 p.

24. La conférence a été annoncée, mais le contenu n'a pas été publié.

25. Lettre expédiée par J. Toutain à A. Audollent le 21.05.1924, AD 63, 19 J 20.



Fig. 6 - Emprise des observations réalisées entre 1851 et 1923 sur le terroir des " Chaumes d'Allier ".

(parcelles 851 à 855)²⁶, couvrant une superficie de 5 800 m² (Fig. 6). Cet espace se situe à environ 150 m du cours actuel de la rivière Allier, sur l'un des derniers contreforts nord-est du plateau de Corent (Fig. 7). Le site s'établit sur le versant septentrional d'un petit coteau incliné du sud au nord, où l'altitude varie de 354 à 347 m jusqu'à la rue du Lot (Fig. 8). Au sud, le terrain accuse une arête très prononcée qui constitue la limite des explorations anciennes. À l'est (parcelle 855) et à l'ouest (parcelle 851), le tènement est entaillé par deux anciennes carrières d'extraction de sable exploitées de façon irrégulière du milieu du XIX^e s. à la première moitié du XX^e s.

26. Section D de Champ-Grand, 2^e feuille, 20 mars 1820, AD63 - 51 FI 645.

par les tuiliers et briquetiers Dessalles-Vazeilles, Joseph Mary Vazeilles et Diéry Cellier-Degoile. Si ces travaux de décaissement ont permis de détecter la zone funéraire, ils ont aussi largement contribué à sa destruction. Nettement visible sur les données Lidar disponibles pour ce secteur²⁷, l'emprise des deux sablières a en effet affecté un quart de la surface du tènement, parfois jusqu'à 5 m de profondeur.

La parcelle 851 apparaît comme la zone la plus mal connue du secteur. Explorée uniquement par les carriers, elle livre les premières sépultures exhumées

27. Levé Lidar aéroporté sur une zone de 20 km² autour du plateau de Corent. MSH de Clermont-Ferrand (programme AYPONA) - IMAO – 2014, projet financé par la région Auvergne.



Fig. 7 - Vue aérienne du terroir des "Chaumes d'Allier" et emprise des observations réalisées entre 1851 et 1923 (Pictures Fabryc/CD63, 2018).

en 1851, puis plusieurs séries d'inhumations²⁸ ayant échappé aux observations des chercheurs locaux. Provenant des propriétaires et ouvriers, les informations recueillies par J.-E. Kuhn et A. Audollent se révèlent laconiques en termes de localisation des vestiges au sein de la parcelle, mentionnant tout au plus des découvertes en "partie basse du terrain".

La parcelle 855 est sensiblement mieux renseignée, essentiellement dans la partie méridionale du terrain. En 1893, les travaux d'extraction sont suivis par J.-E. Kuhn, qui réalise opportunément quelques observations dans le front de taille de la sablière. Trente ans plus tard, A. Audollent sonde la dernière partie intacte du terrain sur une surface de 160 m².

28. A. Audollent, "Les Martres-de-Veyre", note du 17 novembre 1904, AD 63, 19 J 20. Exposés aux curieux pour la somme de 0,20 francs ou 0,25 francs par leur découvreur, ces cercueils et leur contenu ont fait l'objet d'une tentative d'acquisition par A. Vernière. La transaction, d'un montant de 130 francs, n'a pas abouti ; on ignore si ce mobilier a été conservé.

Les parcelles médianes (852-854), domaines des familles de cultivateurs martrois Fredot-Vessière, Chalvet-Dhôme et Jeanton-Chalvet, correspondent à la zone la mieux documentée du tènement. Elles sont successivement explorées par J.-E. Kuhn au cours de l'année 1893, ponctuellement par les propriétaires eux-mêmes sur une période de 30 ans, puis par A. Audollent en 1922 et 1923. Atteignant parfois 4 m de profondeur, les sondages des exploitants ne sont pas localisables en l'état de la documentation ; nous savons seulement que plusieurs tranchées ayant livré des vestiges se situent dans la zone cultivée de ces terrains, correspondant à la moitié nord des parcelles. Les écrits de J.-E. Kuhn, associés au seul plan schématique conservé dans son manuscrit, autorisent une cartographie approximative de l'emprise de ses investigations (Fig. 9), sans qu'il soit possible d'évaluer la surface réellement sondée²⁹.

29. La découverte de sépultures par A. Audollent dans la moitié sud de la parcelle 853 fouillée par J.-E. Kuhn trente ans plus tôt tend à montrer que ce dernier ne s'est pas livré à une fouille exhaustive des terrains.

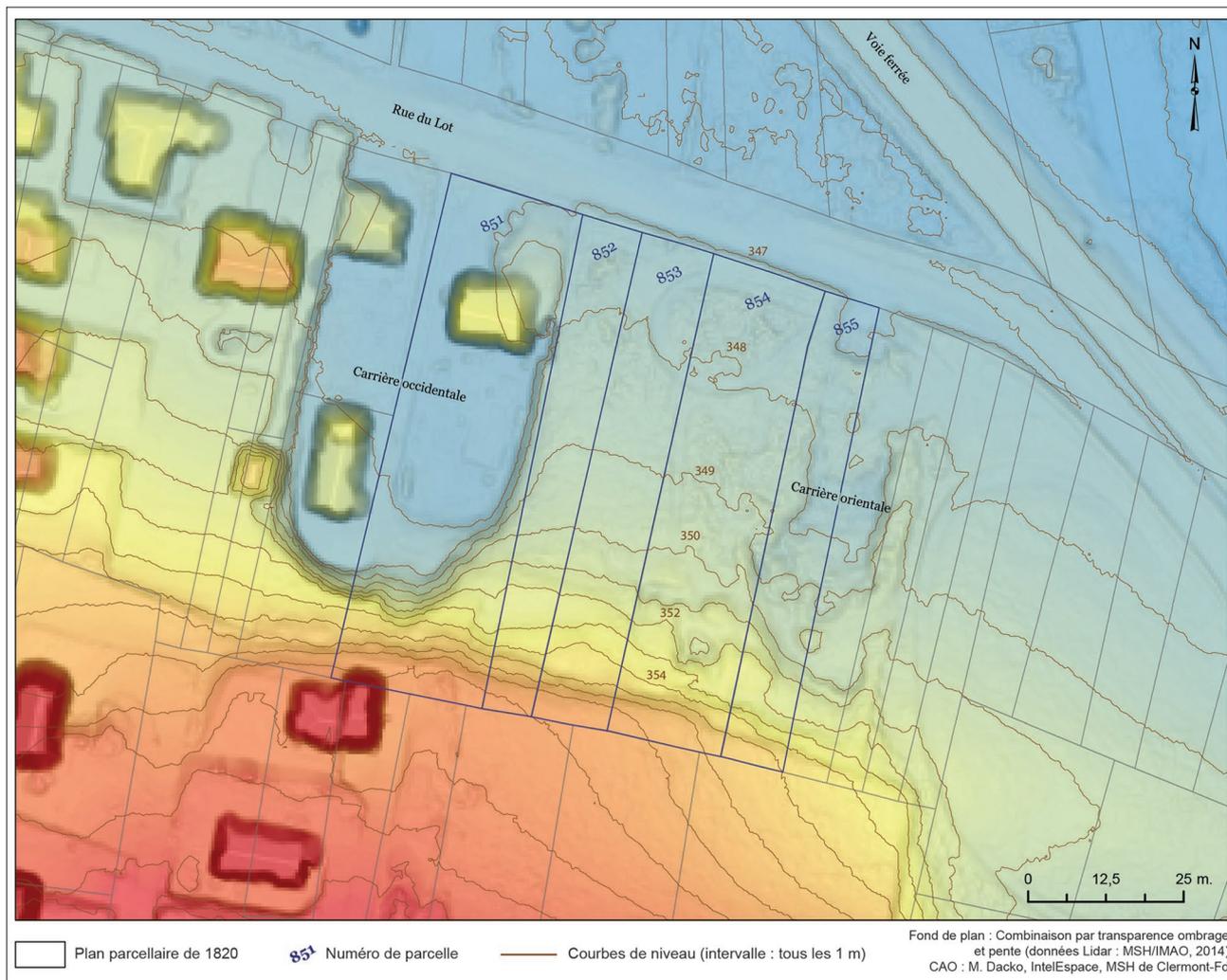


Fig. 8 - Anciennes carrières d'extraction de sable exploitées par les tuilliers et briquetiers sur le tènement des " Chaumes d'Allier ".

Quant à A. Audollent dont les notes se révèlent davantage exploitables, la partie septentrionale des parcelles étant cultivée au début des années 1920, le chercheur s'est investi dans la moitié sud des terrains affectant une pente marquée d'environ 25 %. Ses interventions ont concerné 960 m², soit approximativement 30 % de la superficie des trois parcelles (Fig. 9). La confrontation des prises de vues réalisées en 1922 et des données Lidar permet de localiser une tranchée exploratoire en limite des parcelles 851 et 852. Il s'agit d'une fenêtre orientée nord-sud, longue d'une quinzaine de mètres pour une largeur d'environ 2,50 m, qui, au vu du journal de fouilles d'A. Audollent, correspond à la première exécutée lors de la campagne de 1922

(Fig. 10, a et b). L'accumulation des déblais rejetés dans la carrière limitrophe semble d'ailleurs avoir été laissée en place depuis cette période. D'autres dépressions orientées nord-sud ou est-ouest associées à des monticules sont visibles dans la parcelle 854 (Fig. 9). Elles se rapportent vraisemblablement à la présence de tranchées de recherche partiellement comblées et à des talus de déblais. Certaines anomalies en creux accusent encore une profondeur de plus de 2 m, coïncidant avec le gabarit des décaissements réalisés dans ce terrain. La documentation administrative conservée par A. Audollent, notamment les conventions de location des parcelles, spécifie que celles-ci n'ont fait l'objet d'aucuns travaux de rebouchage avant la

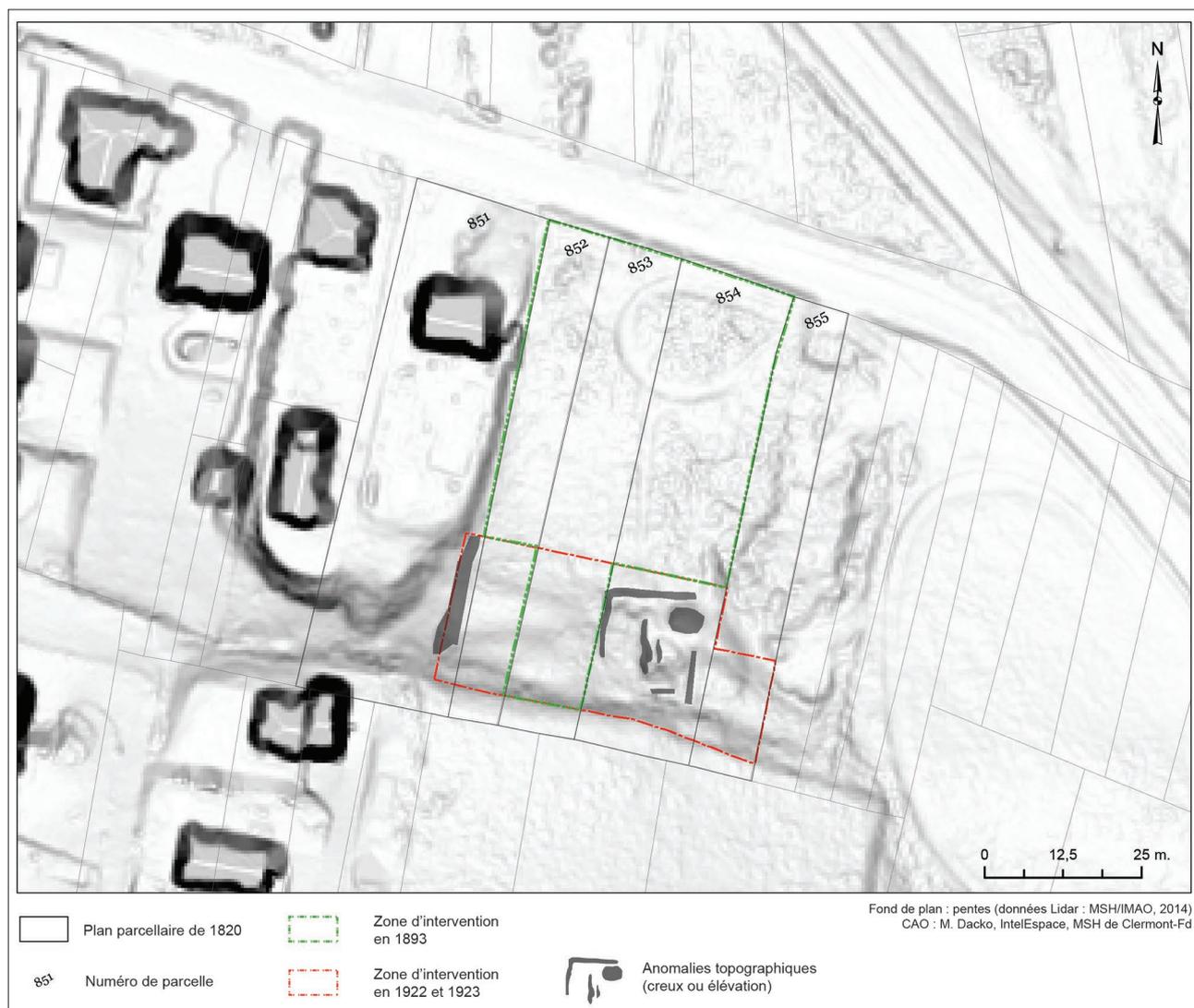


Fig. 9 - Cartographie des investigations archéologiques réalisées par J.-E. Kuhn en 1893 et par A. Audollent en 1922-1923.

libération des terrains par les équipes de fouilles. Il semble donc qu'une partie de la zone investiguée soit restée plus ou moins en l'état depuis la dernière campagne de 1923. Les premières orthophotographies disponibles indiquent qu'en 1946 cette partie du tènement est toujours dépourvue de cultures jusqu'au développement du couvert arbusatif dans les années 1950, dont la densité a pu préserver jusqu'à aujourd'hui quelques vestiges matériels des fouilles anciennes. La partie septentrionale des terrains correspond à l'heure actuelle à un espace en friche livré aux passages d'engins motorisés (moto-cross) et servant ponctuellement de décharge sauvage (Fig. 7).

Ainsi, sur l'ensemble des parcelles des "Chaumes d'Allier" ayant livré sépultures et mobilier funéraire, les observations les plus exploitables, réalisées directement par J.-E. Kuhn et A. Audollent, concernent une surface relativement restreinte, atteignant environ 1 200 m².

2.1.2. Lieu-dit "Coudieu"

La documentation ancienne permet également d'établir la présence d'autres sépultures au terroir de "Coudieu" (désormais "le Lot"), localisé à proximité du croisement entre le "chemin du



Fig. 10 - Le chantier archéologique dirigé par Auguste Audollent en 1922
(Diapositives sur verre - Bibliothèque du Patrimoine, Clermont Auvergne Métropole, GRA S 40).

Lot” et celui des “Cavaliers” (actuelle rue du Lot) (parcelle 897³⁰), à environ 260 m au sud-est des “Chaumes d’Allier” (Fig. 11). Ce tènement, d’environ 900 m², est exploré à l’occasion de l’ouverture d’une carrière d’argile plastique dans les années 1880-1890. L’exploitant, D. Cellier-Degoile, recueille alors une quantité non négligeable de mobilier céramique et métallique dans l’argilière sondée jusqu’à 6,60 m de profondeur. Au début des années 1890, parallèlement à son intervention aux “Chaumes d’Allier”, J.-E. Kuhn effectue quelques observations dans le front de taille, au gré des travaux d’extraction (KUHNS 1894 : 160). Il procède notamment au dégagement sommaire, visiblement en sape, d’une inhumation dite “en pleine terre” et “associée” à un crâne d’équidé ; il constate également la présence d’autres “corps” orientés la tête à l’est ou à l’ouest, situés à une profondeur variant d’1,50 à 2,50 m (*ibid.* : 105, 156). Déposé dans un banc d’alluvions consolidées ou dans des niveaux de sable, l’ensemble des restes humains s’avère très altéré ; aucun vestige organique n’est signalé (*ibid.* : 105, 156, 160). Les restes animaux semblent quant à eux “remarquablement conservés” (*ibid.* : 156).

Trente ans plus tard, A. Audollent enquête sur le même terrain, à cette période rebouché et planté en vigne, dans lequel Cellier-Degoile affirme avoir reconnu au total une vingtaine de “corps” sans cercueil (AUDOLLENT 1922-1923 : 6, 11), dont certains avaient “la tête écrasée par une

pierre”, phénomène observé par ce même exploitant dans la parcelle 851 des “Chaumes d’Allier” (*ibid.* : 3, 6)³¹.

Si cette série de sépultures relativement distante des “Chaumes d’Allier” semble avoir bien peu retenu l’attention d’A. Audollent, ce n’était pas le cas de J.-E. Kuhn. Selon lui, les vestiges de “Coudieu” se rapportaient indiscutablement à ceux d’un “champ funèbre gaulois”, dont la majeure partie aurait été détruite lors de l’établissement des rails de chemin de fer au début des années 1850, occasionnant la mise au jour d’une quantité considérable d’ossements par les ouvriers (KUHNS 1894 : 153). Bien que le mobilier exhumé avec les sépultures dans la parcelle 897 ne nous soit pas parvenu, les descriptions détaillées de deux vases paraissent caractéristiques du répertoire de la céramique peinte arverne (*ibid.* : 158-160) reconnue au sein de nombreux ensembles de La Tène D1 en Limagne (LAURANSON 2012 : 130).

Le récit de J.-E. Kuhn vient ainsi appuyer les soupçons d’une occupation funéraire laténienne précédant le cimetière du Haut-Empire (TERRISSE 1956 : 2 ; VALLAT 2002 : vol. 2, 1213-1214), hypothèse basée jusqu’ici sur la présence d’au moins deux sépultures de La Tène D, qui demeurent cependant mal localisées au regard de la documentation disponible. L’une d’elles est matérialisée par la découverte fortuite vers

30. Section D de Champ-Grand, 2^e feuille, 20 mars 1820, AD63 - 51 FI 645.

31. Cellier confirme également la découverte de restes appartenant à un cheval : A. Audollent, “Visite aux Martres-de-Veyre avec Antoine Vernière”, note du 28 janvier 1912, AD 63, 19 J 20, 3 p.



Fig. 11 - Localisation des espaces funéraires des " Chaumes d'Allier " et de " Coudieu ".

1851 d'un casque conservé au musée Bargoin renvoyant aux séries étrusco-italiques du II^e s. avant notre ère (MATHIEU 1857 ; PERNET 2010 ; LAURANSON 2012). Le point de découverte de cet élément, qui va dans le sens d'une tombe au statut particulier – peut-être celle "d'un auxiliaire de l'armée romaine" – souffre de l'indigence des témoignages, mais quelques repères autorisent à le situer "au pied du talus du Lot" (LAURANSON 2012 : 125, 139), soit non loin des vestiges exhumés dans la parcelle 897. Selon J.-E. Kuhn, les tombes de cette période s'étendaient jusqu'aux "Chaumes d'Allier" où les fouilles d'A. Audollent pratiquées en 1922 ont effectivement mis au jour un lot de mobilier caractéristique de la Tène D1, composé de trois vases laténiens attribuables au service à boisson prédominant dans les ensembles funéraires du II^e s. av.

J.-C. et deux fibules, dont une de type Nauheim (*ibid.* : 130-131)³².

L'étendue du "cimetière gaulois" a été tracée par J.-E. Kuhn sur un plan qui n'est pas conservé (KUHN 1894 : 151). À la lecture de ses écrits, on comprend seulement qu'il occupait un "vaste emplacement" sur les contreforts du plateau de Corent, bordé au nord par le "chemin du Lot" et à l'est par celui des "Cavaliers" (Fig. 11). Le cimetière romain aurait été "déplacé vers l'ouest" en raison de l'exploitation antique du gisement d'argile reconnu dans la parcelle 897 (*ibid.* : 105), même si J.-E. Kuhn conclut à une continui-

32. Ce mobilier, peu décrit par A. Audollent, ne peut être localisé précisément au sein des parcelles fouillées aux "Chaumes d'Allier".

té spatiale entre les deux zones funéraires, selon lui contiguës et se superposant au niveau du point de jonction des “chemins du Lot” et des “Cavaliers” (*ibid.* : 151, 155). C’est précisément ce secteur qui a été fouillé pendant dix ans par Anne-Marie Romeuf, révélant indirectement l’absence totale d’indice funéraire sur une emprise d’environ 1 100 m² (ROMEUF 2001 ; LAURANSON 2012 : 139) (Fig. 12). L’opération a néanmoins mis au jour une fosse probablement domestique, dont le mobilier renvoie à La Tène D1 (LAURANSON 2012 : 101, 139). Repérée en limite d’emprise, elle s’implante à moins de 40 m des vestiges de “Coudieu”.

Force est de constater que l’état de la documentation disponible ne permet pas d’affirmer que les vestiges repérés aux “Chaumes d’Allier” et à “Coudieu” appartiennent bien au même ensemble, quelle qu’en soit la chronologie, ou s’il s’agit d’un éclatement des aires funéraires. Si l’extension des deux aires sépulcrales demeure inconnue, l’absence d’indice funéraire relevée au cours d’une série d’opérations préventives principalement prescrites dans les années 2000 et 2010 aux abords des “Chaumes d’Allier” permet néanmoins d’en circonscrire certains contours (ROMEUF 1981 ; POUENAT 2002 ; ALFONSO 2006 ; MULLER-PELLETIER 2010 ; DEBERGE 2013 ; ALFONSO 2014 ; GAU-

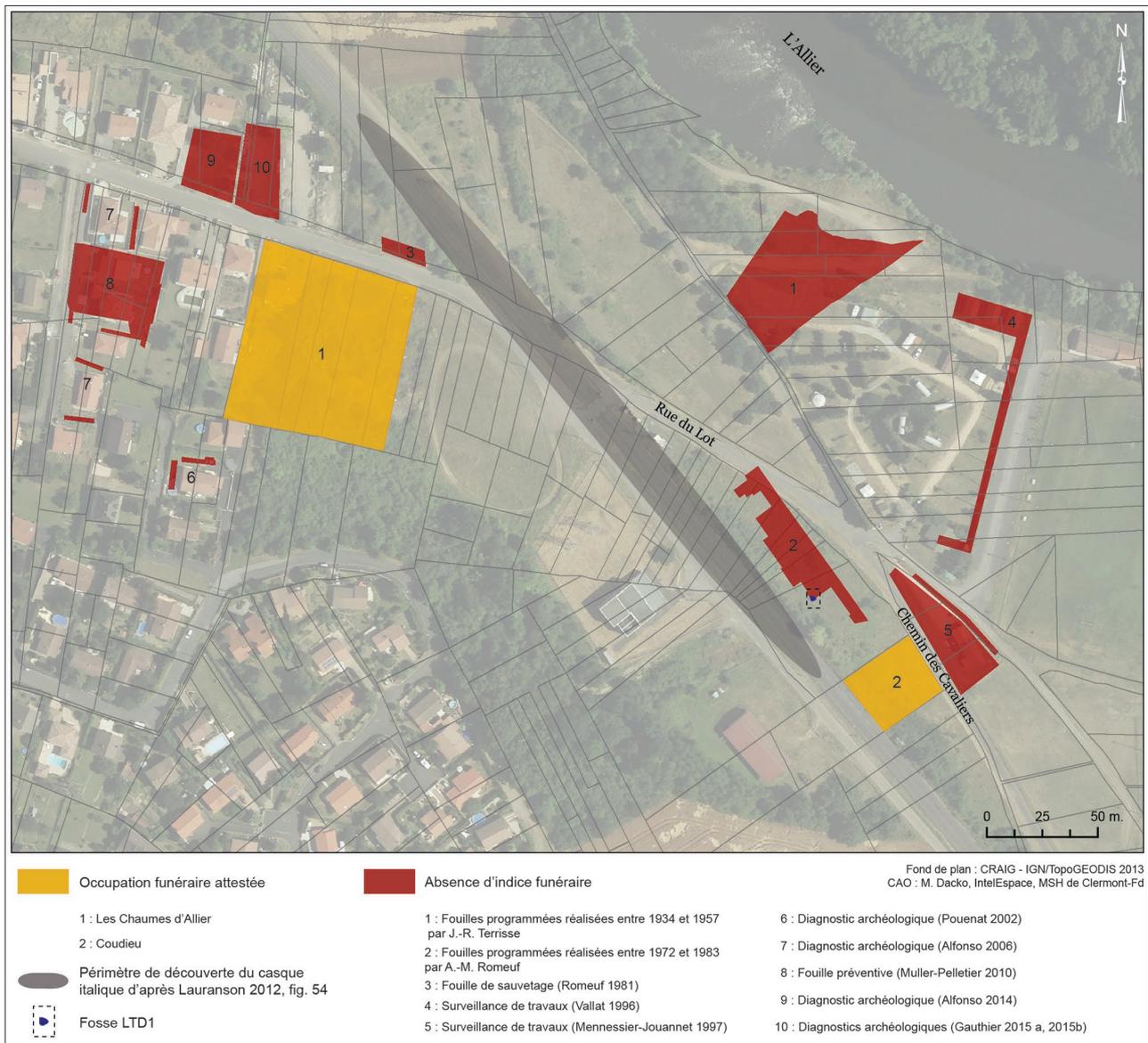


Fig. 12 - Spatalisation des investigations anciennes et des opérations préventives réalisées dans le secteur de la “Barrière du Lot” aux Martres-de-Veyre.

THIER 2015a et 2015b) (Fig. 12). En définitive, le croisement de la documentation ancienne et récente montre que les données les plus nombreuses et les plus détaillées se rapportent au gisement des "Chaumes d'Allier", qui, lui seul, peut être pris en compte pour une réflexion sur la situation de cette aire funéraire.

2.2. Implantation topographique

2.2.1. Un secteur en bordure de routes anciennes

La documentation exhumée dans le fonds Auguste Audollent apporte quelques précisions sur le schéma de la voirie antique de l'occupation de la "Barrière du Lot" ainsi que sur l'implantation de l'aire sépulcrale au sein de la trame viaire. Le récit de J.-E. Kuhn indique que l'espace funéraire reconnu aux "Chaumes d'Allier" se situait à la jonction de deux routes antiques, l'une pérennisée par le "chemin des Martres à la Croix du Lot" (Fig. 13, a), l'autre perpétuée par le "chemin des Cavaliers" (KUHN 1894 : 104-105) (Fig. 13, b). Selon lui, le "chemin des Cavaliers" correspondait à une section d'une "grande route romaine" reliant la capitale *Augustonemetum* au sud du territoire arverne via le lac de Sarliève, les Martres-de-Veyre et le franchissement de la rivière Allier à Longues. D'importance plus locale, le "chemin du Lot" constituait "un embranchement qui conduisait au cimetière" (*ibid.* : 169). S'il apparaît que l'argumentaire de J.-E. Kuhn se fonde essentiellement sur la tradition locale et des indices toponymiques (*ibid.* : 104), plusieurs découvertes récentes viennent pour partie étayer ses propos.

L'axe de la rue du Lot semble en effet avoir été influencé par le tracé d'une section de route antique documentée immédiatement au sud de la voirie actuelle, sur une distance d'environ 30 m et selon une orientation ONO-ESE (ALFONSO 2006) (Fig. 13). Son fonctionnement est attesté au cours des deux premiers siècles de notre ère. Les diagnostics récemment réalisés au nord de la rue du Lot n'ont révélé aucun indice funéraire (ALFONSO 2014 ; GAUTHIER 2015a, 2015b), ce qui tend à montrer que la route antique constituait ici la limite septentrionale de l'espace funéraire. L'ensemble des opérations archéologiques prescrites au nord et au sud de l'axe antique met d'ailleurs en évidence la présence d'une organisation fossoyée orthonormée de la période laténienne, dont la voie antique respecte l'orientation (MULLER-PELLETIER 2010 ; LAURANSON 2012 ; ALFONSO 2014 ; GAUTHIER 2015a, 2015b).

Au-delà de la Croix du Lot, deux tracés pourraient prolonger cette section de route. Sur une basse terrasse de l'Allier, au lieu-dit "l'Espinasse", un tronçon a été reconnu dans la même orientation à environ 300 m au sud-est, sur une distance de 100 m (DEBERGE 2013) ; deux phases de fonctionnement sont ici avérées, une installation à la période tardo-laténienne (LTD2b ou augustéen), puis des réfections au cours de la période romaine, qui témoignent vraisemblablement d'une utilisation jusqu'au II^e s. ap. J.-C. Sa continuité en direction du cours de la rivière est envisageable au regard des mentions contenues dans deux textes médiévaux du secteur de Saint-Martial localisé dans le méandre de l'Allier à 1 km plus à l'est, où existait un village dont l'occupation est attestée au moins depuis le début du XI^e s. jusqu'à la fin du XVIII^e s.³³ (Fig. 13). Les sources médiévales stipulent en effet le passage d'une route antique, la désignant par les termes "*ad viam romanam*" (Cartulaire de Sauxillanges, 1060-1062) et "*territorium de Via romana juxta iter tendens de Martris ad sanctum Marcialem*" (Liève de Monton, 1339). L'opération conduite à L'Espinasse a d'ailleurs révélé un état de voirie plus récent, moderne ou contemporain, décalé d'1 m au nord par rapport au tracé de l'axe antique ; il correspond probablement au "chemin des Martres à Saint-Martial" du plan parcellaire de 1820 (Fig. 13, c) et peut-être à une anomalie linéaire visible sur les photographies aériennes (ARDUINI *et al.* 1980 ; DOUSTEYSSIER 2005 : 84-87 ; DOUSTEYSSIER 2006 : 54-56 ; DOUSTEYSSIER 2007 : 78-80)³⁴ (Fig. 14). C'est de plus en bordure orientale de cet axe que J.-E. Kuhn situe la mise au jour en 1874 d'une énigmatique statue anthropomorphe en chêne, aujourd'hui conservée au musée Bargoin (Fig. 15) (KUHN 1894 : 106). Les circonstances de découverte demeuraient jusqu'ici inconnues (PROVOST et MENNESSIER-JOUANNET 1994 : 187),

33. J.-E. Kuhn indique d'ailleurs avoir étudié sommairement le cimetière de Saint-Martial, dans lequel il a mis au jour "des morts ensevelis sans cercueil, dont la tête était seulement entourée de pierres plates, posées sur le champ, pour les garantir de la pression des terres" (KUHN 1894 : 175). Une note d'A. Audollent mentionne également l'étude du cimetière de Saint-Martial vers 1880 par M. Julien, professeur de géologie et de minéralogie à la faculté de Clermont-Ferrand ("Visite aux Martres-de-Veyre avec Antoine Vernière", note du 30 octobre 1911, AD 63, 19 J 20, 1 p.).

34. Compte-tenu de la précision du géo-référencement du plan parcellaire et des photographies aériennes obliques (de l'ordre d'1 à 2 m), il subsiste un doute sur l'état (antique ou moderne) auquel se rapportent ces données planimétriques.

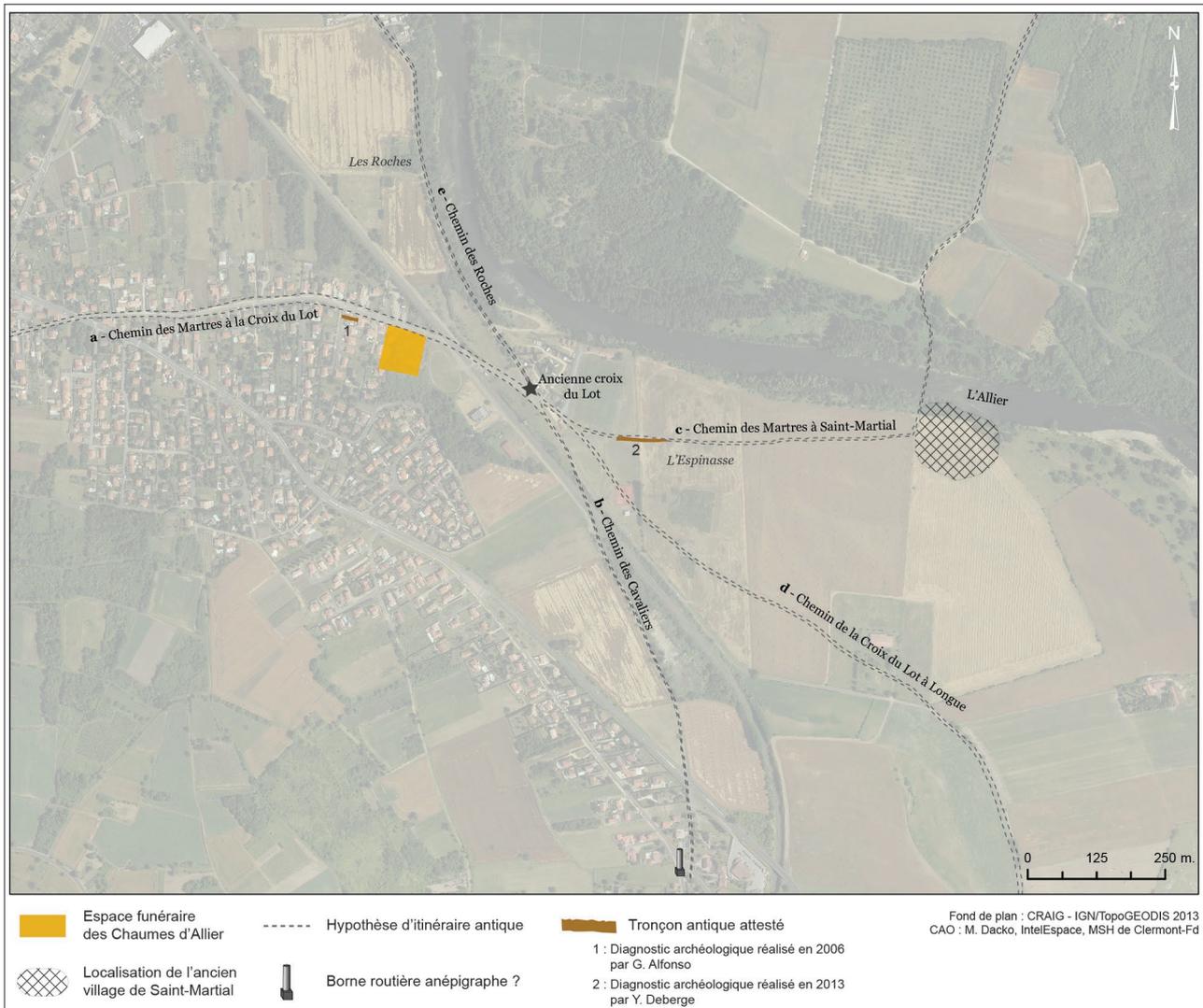


Fig. 13 - L'espace funéraire des "Chaumes d'Allier" au sein du réseau viaire antique (attesté ou supposé).

seule une étiquette liée à son inventaire la désignait comme "dieu terme gallo-romain", sans plus de précision. Cette statue, conservée sur une longueur de 1,77 m pour une largeur de 0,30 m et 0,22 m d'épaisseur, est de prime abord d'aspect fruste, seuls le torse et les jambes fuselées sont représentés anatomiquement. On distingue néanmoins sur les côtés deux bras plaqués le long du corps, des reins cambrés et un objet (peut-être une épée ?) sans réel volume le long de la cuisse gauche. La tête, sans visage apparent, révèle une cassure ancienne, dont la partie manquante portait probablement des traits plus expressifs. Au niveau des pieds, est visible une découpe ou une cassure qui suggère que la statue était peut-être dotée d'un système

permettant son ancrage dans le sol. En 2018, une analyse dendrochronologique a été tentée sur la statue par le biais d'imageries tomographiques à rayons X réalisées au centre de recherche de l'INRA Grand Est-Nancy (BLONDEL *et al.* à paraître). Les mesures de largeur de cernes rendues difficiles par la faiblesse de résolutions des images et par une croissance lente de l'arbre n'ont malheureusement pas permis l'obtention d'une séquence complète. Si les résultats demandent encore à être validés par l'apport d'une datation par le radiocarbone, les premiers indices, en relation avec le contexte de découverte, nous orientent autour du Haut-Empire, sans exclure la possibilité d'une datation plus ancienne. En effet, sans garantir l'emplacement

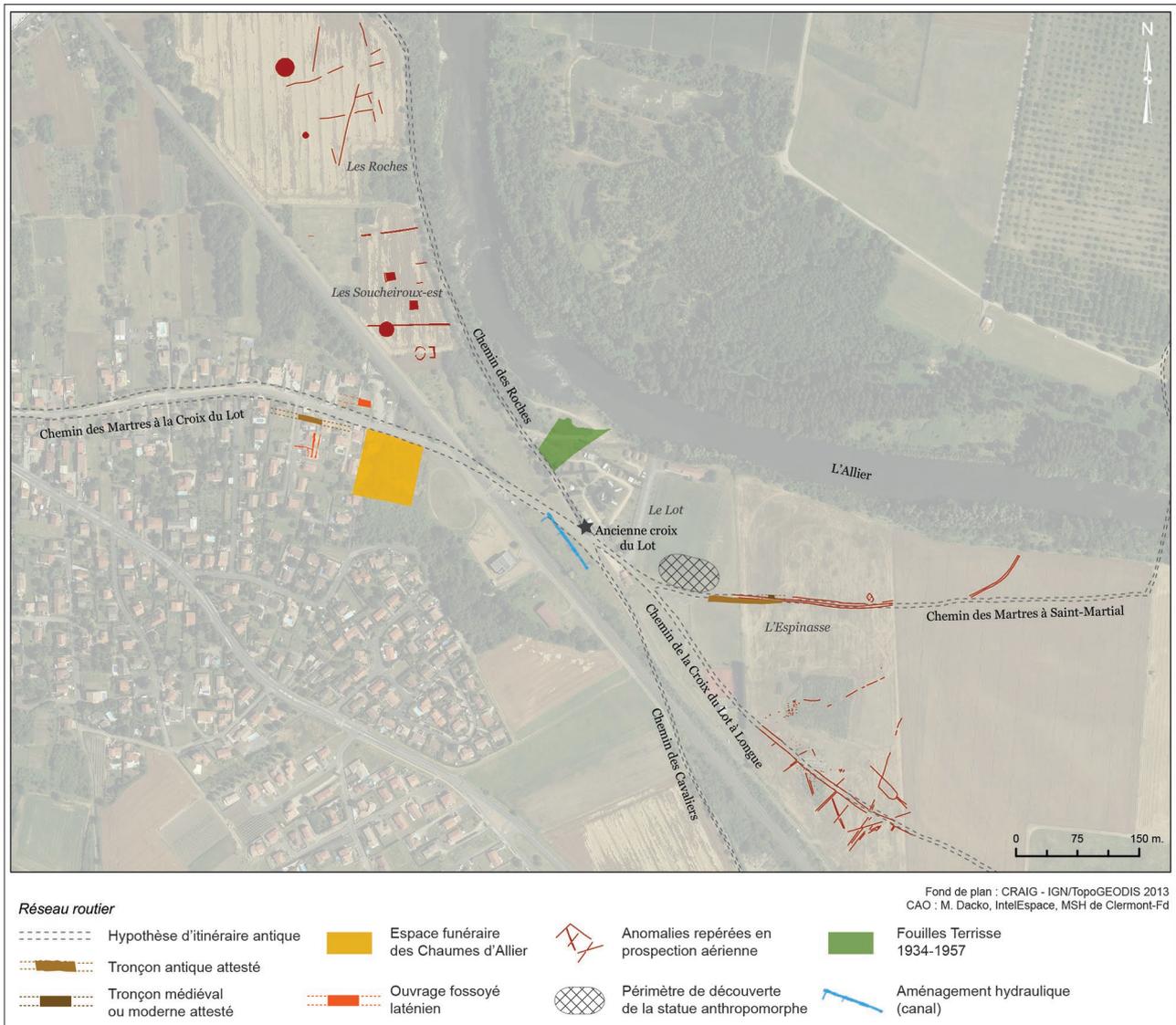


Fig. 14 - Vestiges archéologiques reconnus en bordure immédiate des routes anciennes à la "Barrière du Lot".

d'origine de cet élément, il pourrait se rapprocher des exemples de statues en bois, le plus souvent datées de la Protohistoire, placées en bordure de chemins, de croisements et de franchissements de rivière, renvoyant à un bornage ou à la délimitation d'un territoire (BLONDEL 2018, vol. 1 : 600-604). J.-E. Kuhn certifie d'ailleurs que ce "Terme de chêne" marquait ici "la limite du faubourg" antique (KUHN 1894 : 290).

Les clichés aériens effectués par Bertrand Dousteyssier depuis une vingtaine d'années livrent également les traces d'un autre ancien chemin, formant un carrefour avec la section de route précédemment décrite, probablement au niveau de l'angle

sud-ouest du terrain de sport actuel. En l'état actuel des données, l'origine antique de cet axe n'est pas démontrée. Le tracé, reporté sur le cadastre napoléonien sous le nom de "chemin de La Croix du Lot à Longue" (Fig. 13, d), est bordé de nombreuses structures fossoyées (Fig. 14). Une énigmatique structure circulaire de 13 m de diamètre composée d'une succession de petites fosses mériterait d'être mieux caractérisée, au moins chronologiquement. Immédiatement au nord de cette structure, ce sont plus d'une trentaine de fosses allongées, d'environ 2 m de longueur pour 1 m de largeur, qui ont été révélées à la faveur de la sécheresse de 2011. Les fosses sont ordonnées et présentent une orientation



Fig. 15 - Statue en chêne découverte à la "Barrière du Lot"
(Agence photographique Giraudon, s.d.).

générale quasiment ouest-est. Cet ensemble évoque une aire d'inhumations dont la datation, là encore, fait défaut.

Une série de découvertes réalisées depuis le milieu du xx^e s. paraît appuyer l'hypothèse de J.-E. Kuhn quant à l'origine ancienne du "chemin des Cavaliers" traversant la commune des Martres-de-Veyre du nord au sud.

Entre 1934 et 1957, les fouilles entreprises par J.-R. Terrisse sur une officine de potiers au lieu-dit "le Lot" occasionnent des observations sur une portion du "chemin des Roches" (Fig. 13, e), situé dans l'axe du celui des Cavaliers (Fig. 14). Terrisse attribue alors une origine gauloise à ce chemin de terre qui jouxte le cours de l'Allier en direction du nord (TERRISSE 1955 : 3). Notons que J.-E. Kuhn évoque le long de ce chemin "un champ de sépultures très ancien", qu'il nomme la "nécropole de la Croix-du-Loup" (KUHN 1894 : 175). Les prospections aériennes ont d'ailleurs révélé en bordure du "chemin des Roches" plusieurs structures, dont les morphologies renvoient clairement à la sphère funéraire (DOUSTEYSSIER 2019). Aux "Souchei-roux-est", deux enclos fossoyés circulaires de 16 et 19 m de diamètre ont été détectés ainsi que deux enclos fossoyés quadrangulaires de 10 et 14 m de

côtés. Aux "Roches", un enclos fossoyé de 8 m de diamètre a été photographié en 2008 et, à 80 m au nord, c'est un imposant enclos circulaire de 23 m de diamètre, doté d'un fossé de 1 m de largeur, qui est régulièrement visible d'avion. La chronologie de ces enclos, dont les plus proches ne sont qu'à une centaine de mètres au nord de l'ensemble funéraire antique, n'est pas documentée, faute d'approche stratigraphique.

Entre 1973 et 1982, A.-M. Romeuf étudie un secteur en bordure du "chemin des Cavaliers" où elle met au jour un canal sur une distance de 170 m longeant le chemin de 15 à 25 m à l'ouest (Fig. 14). Construit au début du I^{er} s. de notre ère, cet aménagement, utilisé pour déverser les eaux alimentant la zone artisanale de l'agglomération, connaît une série d'élargissements et de remaniements au cours du Haut-Empire jusqu'à son abandon à la toute fin du II^e s. (VALLAT 2002). On constate que son tracé d'orientation NNO-SSE est strictement parallèle à l'axe du "chemin des Cavaliers". Si la contemporanéité des deux structures linéaires ne peut être établie en l'état des données disponibles, leur orientation similaire suggère que le tracé de l'un est subordonné à l'existence de l'autre.

Enfin, à l'intersection du "chemin des Cavaliers", de la rue des Sources et de la rue de Longues, une colonne en arkose est détectée fortuitement en 2010 (DACKO et DOUSTEYSSIER 2014) (Fig. 13). La comparaison de son gabarit et de son matériau aux autres exemplaires retrouvés dans ce secteur de la cité arverne autorise à l'identifier comme une potentielle borne routière anépigraphie. Son emplacement d'origine étant toutefois inconnu, on ignore quel axe précis cette borne pouvait jalonner.

L'aire funéraire des "Chaumes d'Allier" s'établit donc en bordure d'au moins un axe antique avéré, qu'elle devait légèrement surplomber au regard de son implantation à flanc de pente. Si cette situation topographique répond sans doute à une volonté de visibilité depuis l'espace de circulation, elle soulève la question du signalement des sépultures en surface. J.-E. Kuhn (1894 : 265) comme A. Audollent (1922-1923 : 2, 12) rapportent la découverte de deux coffres en pierre à couvercle pyramidal, témoignant ainsi de l'indication de certaines tombes par un marqueur extérieur. Ce choix d'implantation au contact d'une route amène également la question de la fréquentation de cet itinéraire : s'agissait-il d'un simple chemin desservant la zone funéraire comme le pensait J.-E. Kuhn ? Ou d'une voie d'accès à l'agglomération antique ? En l'état de la documentation, le rang hiérarchique et le statut juridique de cette voie restent inconnus.

2.2.2. Un espace au contact d'aménagements hydrauliques

La documentation ancienne retrouvée aux Archives départementales du Puy-de-Dôme mentionne et localise de façon inédite plusieurs structures d'alimentation en eau, naturelles et anthropiques, sur le terroir des "Chaumes d'Allier", et invite à questionner les liens existants entre l'aire sépulcrale et cet équipement hydraulique.

La boucle formée par le cours de l'Allier sur les communes des Martres-de-Veyre et de Saint-Maurice-sur-Allier se caractérise par la présence de nombreuses sources minérales chargées en carbonate et en gaz carbonique recensées depuis la fin du XVIII^e s. (DULAURE 1789 : 412-413). Ces eaux, chaudes ou froides, salines et acidulées pour certaines, se singularisent par leurs vertus purgatives et curatives exploitées au moins dès le XIX^e s. (VALLAT 2002 ; SURMELY 2004). Au début du XX^e s., 39 sources (petites à moyennes), dont certaines présentent des griffons de jaillissement, sont identifiées dans le lit même de la rivière, sur ses rebords ainsi que sur les basses et moyennes terrasses du cours d'eau (RECHAT 1904 ; MAYORAL 2018) (Fig. 16). À l'heure actuelle, une dizaine d'entre elles subsistent sur la commune des Martres-de-Veyre et sont bien localisées (BEAUGER *et al.* 2020) (Fig. 17). Les notes de J.-E. Kuhn et A. Audollent permettent désormais d'envisager la présence d'un ou plusieurs autres points de résurgence dans les terrains sur lesquels s'étend l'espace funéraire. J.-E. Kuhn mentionne en effet ici des "griffons d'eau minérale" et A. Audollent, plus précis, localise, dans la partie méridionale de la parcelle 855, "un trou d'où l'acide carbonique sort avec bruit, comme un siphon d'eau de Seltz", dans lequel l'eau se trouve à faible profondeur. Si l'état de la documentation ne permet pas d'envisager un lien fonctionnel entre cette résurgence et l'espace funéraire, on peut toutefois se demander si la présence de cette source a joué un rôle dans l'implantation de l'aire sépulcrale ?

Au début des années 1890, les décaissements réalisés dans la carrière de sable de la même parcelle (855) ont en outre déterrés les vestiges de trois structures, identifiées par J.-E. Kuhn comme des "aqueducs" et des "canalisations" antiques orientés selon un axe est-ouest (KUHN 1894 : 100-103). Le premier aménagement, situé à 1,50 m de profondeur, s'apparente à un conduit voûté de section rectangulaire, large de 0,55 m et façonné grossièrement en "moellons sans mortier" (Fig. 18, 1). Selon ses notes, le vide du canal atteint 0,30 m de hauteur

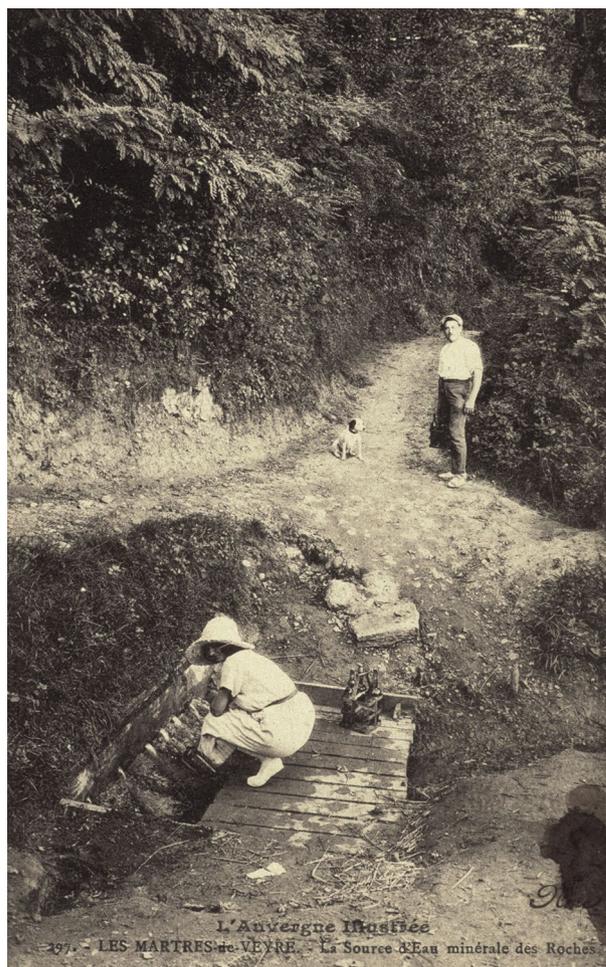


Fig. 16 - Griffon de la source des Roches vers 1920 (PhotothèqueCg63 – Tous droits réservés, cote 507 Fi 1601).

pour une largeur de 0,15 m, bien que son croquis figure une section carrée à cet endroit. L'ensemble repose sur une couche de "terre glaise tassée" et est surmonté d'un niveau semblable d'une épaisseur de 0,35 m.

À 10 m au sud a été repéré l'orifice d'un tuyau cylindrique en terre cuite, dont les parois mesurent 2 cm et le diamètre intérieur 8 cm. La profondeur d'enfouissement de cette canalisation n'est pas précisée.

Enfin, à 2 m de profondeur, un aménagement formé de planches en chêne et recouvert de "pierres plates" a été observé selon la même orientation (Fig. 18, 2). D'une hauteur de 0,30 m pour une largeur de 0,25 m, l'ensemble a été enveloppé dans une épaisse couche d'argile ; sur la partie inférieure des planches était clouée avec soin "une bande de plomb" d'une épaisseur de 3 cm.

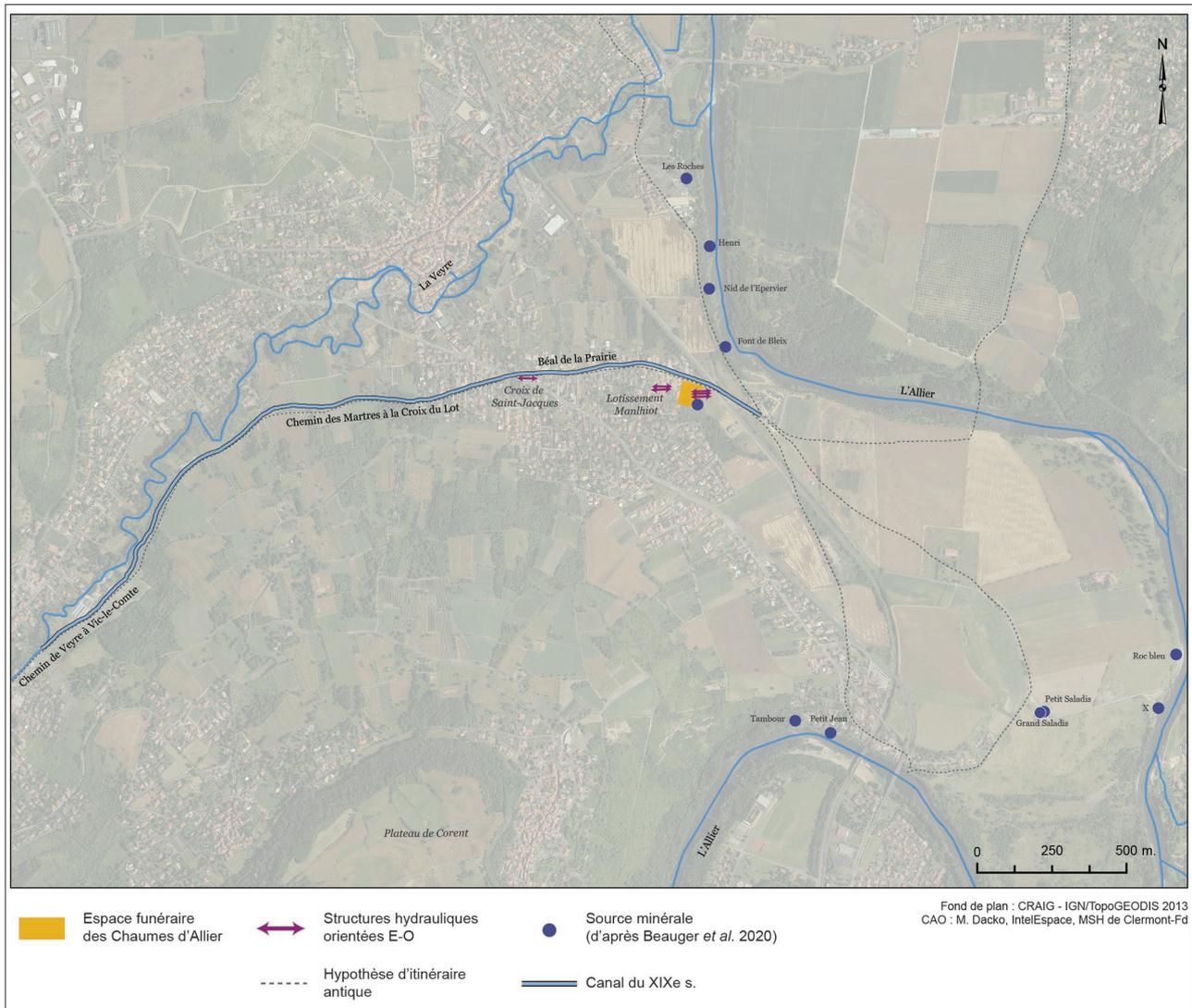


Fig. 17 - Cours d'eau, sources minérales et structures hydrauliques au pied septentrional du plateau de Corent.

Si les périodes précises de fonctionnement de ces différentes structures destinées à la circulation de l'eau ne sont pas établies, deux autres sections d'ouvrages hydrauliques sont attestées à seulement 40 m à l'ouest des "Chaumes d'Allier" (Fig. 17 et 19) ; s'orientant également d'est en ouest, elles sont assurément en usage au cours des deux premiers siècles de notre ère. En 2007, l'aménagement du lotissement "Manliot" a en effet permis d'étudier un petit aqueduc maçonné au mortier (MULLER-PELLETIER 2010 : 103-107). Cet ouvrage soigné, installé à 1,20 m de profondeur, mesure 0,60 m de hauteur de la base jusqu'à la voûte ; la pente de l'intérieur du conduit atteint 0,5 % sur

une distance d'environ 40 m. L'ensemble témoigne d'une sélection rigoureuse des matériaux : "galets très calibrés de basalte dense pour le radier de fondation, dalettes [*sic*] de marno-calcaire pour les piédroits et galets de pouzzolane pour la voûte" (*ibid.* : 103) (Fig. 18, 3), que l'on constate aussi dans l'aménagement des structures hydrauliques d'époque romaine reconnues sur le plateau de Corent (POUX *et al.* 2014 : 74-89).

On notera d'ailleurs que les bâtisseurs avaient une bonne connaissance des qualités physiques des matériaux : le béton de tuileau, étanche, est utilisé pour faciliter la circulation de l'eau sans risque de déperdition et la voûte de ce petit édifice semble

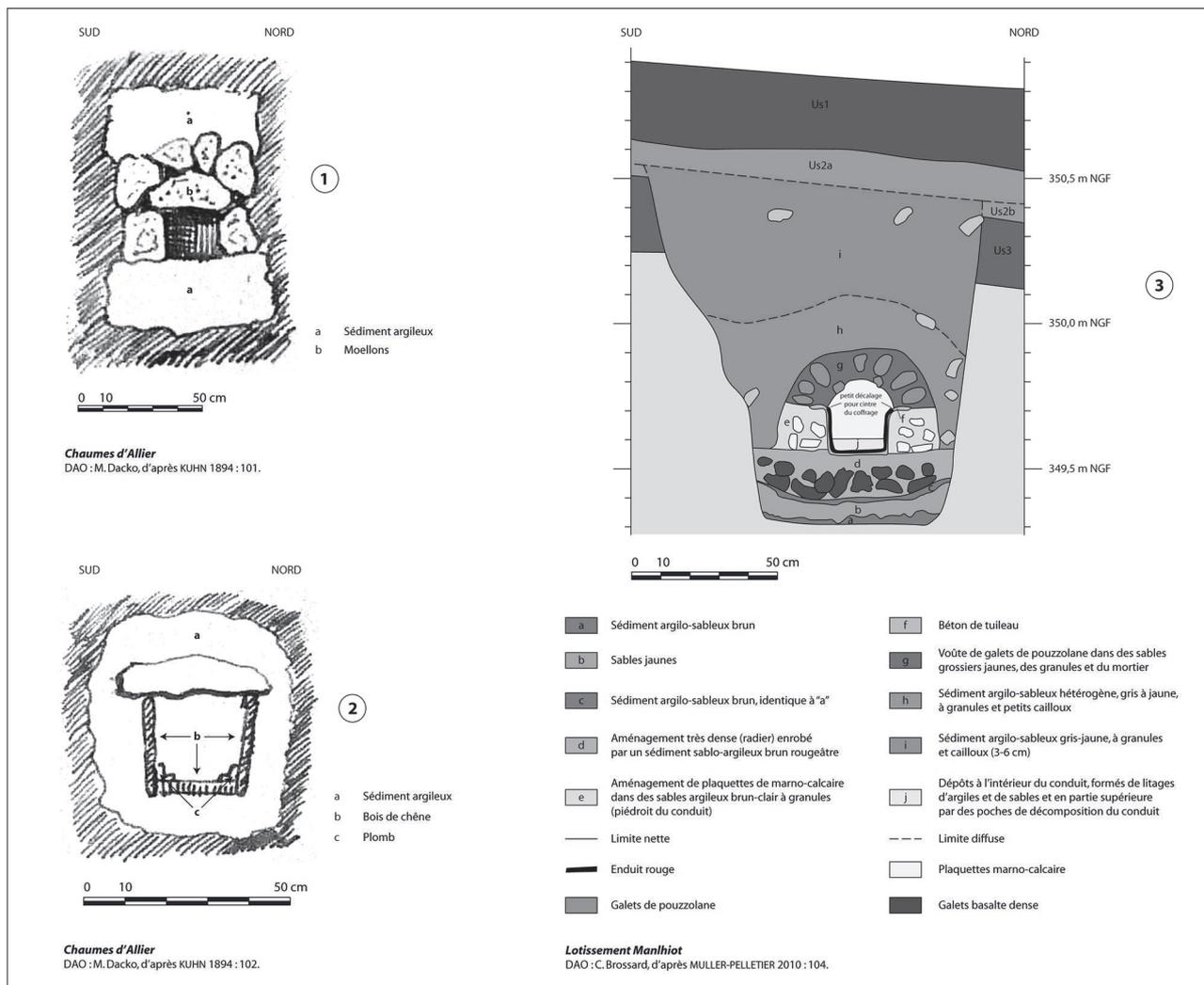


Fig. 18 - Types de structures antiques d'alimentation en eau rencontrés mises au jour au sein de l'espace funéraire des "Chaumes d'Allier" et à ses abords.

construit avec un mélange de blocs de pouzzolane et de mortier. Cette technique fait écho aux préconisations de Vitruve (*De l'architecture*, II, 6, 1), qui signale les remarquables qualités du mélange pouzzolane/mortier de chaux dans les constructions en contact avec de l'eau.

L'intervention du lotissement Manlhiot a également livré un fragment de canalisation en terre cuite de section circulaire (MULLER-PELLETIER 2010 : 102), dont les caractéristiques sont assez conformes à celle repérée plus à l'est par J.-E. Kuhn. Enfin, les vestiges d'une canalisation ont été repérés avant 1970 en bordure de la RD 225, à l'est du croisement de la Croix de Saint-Jacques ; elle se

présente sous la forme de tuyaux de terre cuite scellés au plomb (PROVOST et MENNESSIER-JOUANNET 1994 : 186) (Fig. 17).

Sans pouvoir garantir la contemporanéité de l'ensemble de ces ouvrages orientés selon le même axe (est-ouest)³⁵, le sens de l'écoulement de l'eau signalé, qui s'effectue d'ouest en est, est similaire pour toutes les structures et conduit à s'interroger sur les points de captage et d'aboutissement de ces réseaux hydrau-

35. Le tracé de ces aménagements n'a regrettamment pas été cartographié par J.-E. Kuhn ; il est tout au plus possible de délimiter le secteur où ils ont été repérés fortuitement.



Fig. 19 - Spatialisation des structures hydrauliques mises au jour au sein de l'espace funéraire des " Chaumes d'Allier "et à ses abords.

liques. Selon J.-E. Kuhn, les eaux, provenant de "la base du puy de Corent", étaient acheminées vers le terroir de Saint-Martial, où il situe un quartier résidentiel de l'agglomération romaine. Son témoignage fournit donc peut-être de nouveaux éléments sur le dispositif occidental d'approvisionnement en eau du pôle urbain, dont la question est soulevée depuis le début du xx^e s. Certains avaient envisagé l'idée d'un canal d'amenée d'eau dérivé de la Monne aux environs de Veyre, à environ 2,5 km à l'ouest du site (LHÉRIER 1919 : 272 ; ROMEUF 1978 : 32), auquel les éléments repérés aux "Chaumes d'Allier" pourraient se rapporter. À la période moderne, un

tel apport d'eau par gravitation est d'ailleurs attesté sur le même parcours par le "béal de la Prairie", un canal d'irrigation longeant, sur une distance de 2,8 km, le "chemin des Martres à la Croix du Lot", puis le "chemin de Veyre à Vic-le-Comte"³⁶ (Fig. 17 et 19). On remarque que les structures hy-

36. Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune des Martres-de-Veyre, 1820, AD63 - 51 FI 636 et section D de Champ-Grand, 1^{re} et 2^e feuilles, 1820, AD63 - 51 FI 644, 51 FI 645 ; Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune de Veyre-Monton, 1821, AD63 - 51 FI

drauliques bordent également l'axe antique documenté dans ce secteur, sans toutefois en respecter strictement l'orientation.

Faut-il envisager que cet équipement qui traversait ou jouxtait l'aire sépulcrale ait également servi aux besoins en eau des pratiques funéraires ? L'une des structures décrites par J.-E. Kuhn va peut-être dans ce sens : le dispositif associant planches de bois, joints en plomb et gangue d'argile, trahit en effet un soin particulier pour empêcher tout contact avec l'eau extérieure (infiltrations, eaux de pluie, etc.) et nous évoque un aménagement destiné à acheminer l'eau vers un point de collecte (fontaine ?).

Le croisement des archives anciennes et des données de terrain plus récentes renouvellent ainsi l'état des connaissances sur l'implantation de la zone funéraire des "Chaumes d'Allier" dans le paysage antique du secteur. Proximité des infrastructures de transport, présence de l'eau et topographie représentent autant de facteurs ayant vraisemblablement déterminé, au cours du Haut-Empire, le choix de cet espace périurbain, localisé en périphérie immédiate de la zone artisanale, à moins de 100 m de distance des plus proches ateliers de potiers dégagés sur le site.

2.3. Structuration interne de l'aire sépulcrale

2.3.1. Répartition des sépultures dans les terrains explorés

Nous avons replacé toutes les sépultures découvertes dans ces terrains de façon approximative sur un plan schématique (Fig. 20). En effet, la délimitation des terrains explorés par J.-E. Kuhn et A. Audollent, ainsi que les indications sur les propriétaires fonciers, sont les seuls éléments à avoir pu être reportés, autant que faire se peut, sur le cadastre parcellaire dit napoléonien ; l'emplacement exact des sépultures, dont les différents types sont désignés par des symboles, reste inconnu.

La situation des tombes mises au jour entre 1851 et 1893 a été réalisée en tenant compte des

informations de J.-E. Kuhn relatives à la subdivision du terrain, ce qui permet d'évaluer la part non explorée des terrains à la fin du XIX^e s. Les sépultures découvertes entre 1900 et 1923 ont été repositionnées au moyen des descriptions sommaires d'A. Audollent (AUDOLLENT 1922-1923 : 4-6) et des annotations manuscrites trouvées dans des vases ossuaires conservés au musée Bargoin.

On peut dénombrer un total de 87 sépultures fouillées³⁷, dont la provenance est identifiée pour la plupart d'entre elles (neuf restent "sans attribution"³⁸) (voir ci-dessous, Tabl. 1). Ce nombre élevé compte des sépultures restées jusqu'à présent inédites, ce qui explique qu'il s'éloigne de ceux, plus réduits, établis lors des inventaires précédents : 9 (LAURANSON 2012 : 122) et 20 inhumations (DACKO 2017 : 44-45). Il englobe les inhumations et les structures de crémation citées par les sources (SP1-70) et les vases ossuaires conservés au musée qui n'ont pas pu être associés à une découverte précise (SP71 ?-87 ?). L'une des richesses de cet ensemble funéraire tient aux différents types de sépultures identifiés sur une faible superficie : des inhumations en cer-cueil et dites "en pleine terre"³⁹, des dépôts de crémation⁴⁰ en vase ossuaire, dans des coffres de pierre ou de bois, ainsi que dans une amphore et un *dolium* (Fig. 21). Les sépultures se répartissent dans les terrains de façon égale, sans que l'on perçoive une zone de concentration⁴¹.

On aurait pu tenter d'établir une chronologie de l'ensemble funéraire en prenant comme critère le niveau d'enfouissement des sépultures : confrontée à la chronologie du mobilier associé le cas échéant, la profondeur d'enfouissement pourrait permettre d'établir un phasage. Le niveau

37. Bilan de toutes les découvertes réalisées et comptage des sépultures conduits dans le cadre d'un master 2 en Archéothanatologie réalisé sous la direction de F. Blaizot et obtenu à l'université de Bordeaux (LORENTE SEBASTIÀN 2019).

38. SP5, 6, 75 ?, 79 ?, 80 ?, 81 ?, 82 ?, 83 ? et 87 ?

39. Il est bien évident que la locution "pleine terre" employée dans les sources écrites ne désigne en aucun cas un mode d'enfouissement particulier, mais l'absence d'éléments conservés se rapportant à une architecture (clous, pierres, bois, etc.).

40. Pour la terminologie, voir BLAIZOT 2009 : 175-176.

41. Contrairement aux indications d'A. Audollent qui signalait le terrain de Chalvet-Frédot comme la zone la plus féconde de l'ensemble funéraire (AUDOLLENT 1922b : 262 ; PROVOST, MENNESSIER-JOUANNET 1994 : 214). Toutefois, l'auteur pourrait, en théorie, faire référence à des fosses vues mais non fouillées.

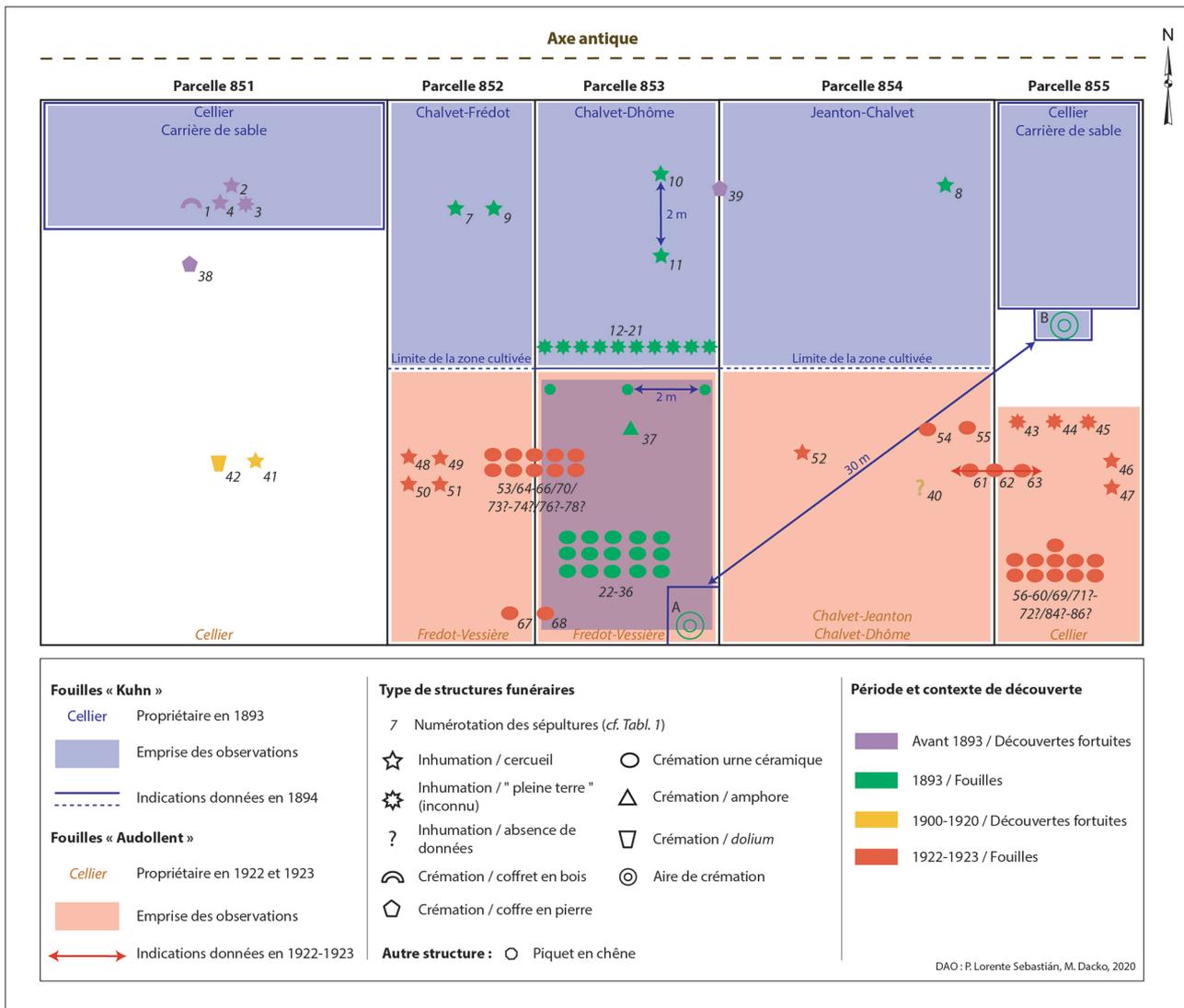


Fig. 20 - Plan schématique de l'organisation interne de l'ensemble funéraire des " Chaumes d'Allier " d'après les archives inédites du fonds Auguste Audollent (AD 63, 19 J 20).

d'ouverture de chaque fosse n'a cependant pas été enregistré lors des fouilles, tandis que les travaux agricoles ayant fortement remodelé la partie septentrionale du terrain et l'imprécision des sources écrites inhérentes aux mesures relatives⁴²

rendent toute tentative de phasage de l'ensemble funéraire sur ce critère fort discutable.

2.3.2. Des inhumations et des crémations : un même espace

En ce qui concerne l'organisation interne de l'ensemble funéraire, J.-E. Kuhn décrit une localisation distincte des dépôts, avec les inhumations circonscrites dans la moitié nord de l'ensemble funéraire, et les dépôts de crémation concentrés dans la partie sud du terrain "Chalvet-Dhôme". Ces dernières, contrairement aux inhumations, sont décrites comme

42. La profondeur des squelettes et des cercueils reste floue, ainsi que le suggèrent les chiffres ronds comme 2 ou 3 m, tandis que les données se révèlent parfois contradictoires : par exemple, celle de la tombe 2 est donnée à 2 ou 2,5 m de profondeur selon les auteurs, ce qui est aussi le cas de la tombe 10 enfouie à 2,5 ou 3 m.

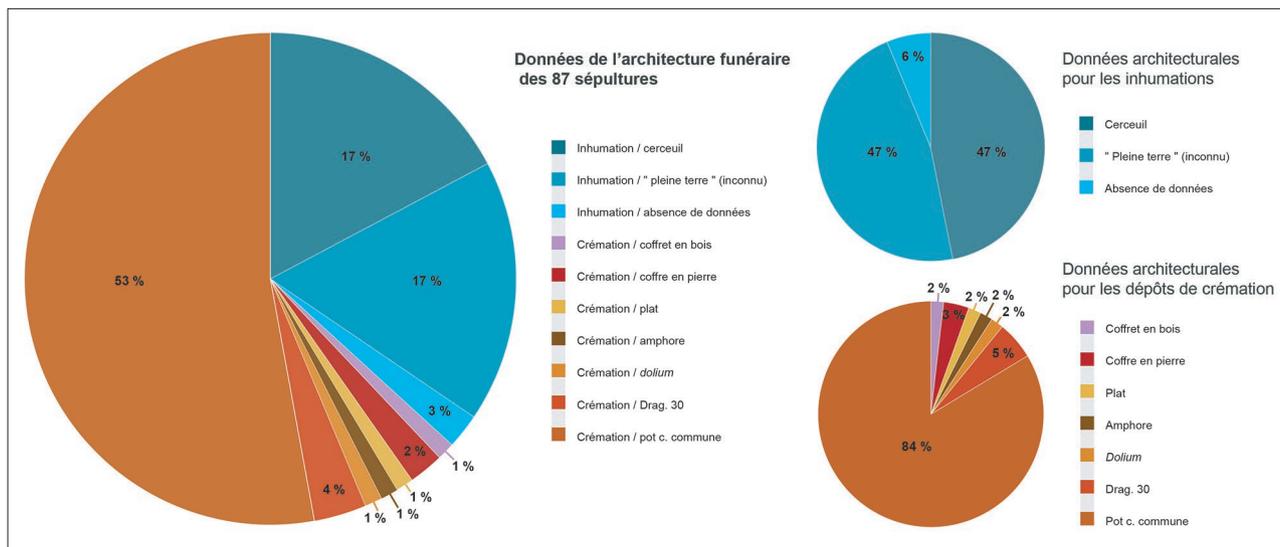


Fig. 21 - Données de l'architecture funéraire des " Chaumes d'Allier ".

étant bien ordonnées, situées à une distance plus ou moins égale les unes des autres (0,50-0,60 m), à l'exception des tombes 32 et 33 qui étaient côte à côte (KUH N 1894 : 259), ce qui suggère peut-être des concessions. Il argumente cette subdivision entre le "cimetière à incinération" et le "champ à inhumations" en mentionnant des "piquets en bois de chêne" distants de 2 m et enfouis à la même profondeur que les vases ossuaires (*ibid.* : 245), qui selon lui, séparerait matériellement les deux espaces. Trente ans après, A. Audollent ne mentionne aucune sorte de subdivision de l'ensemble funéraire. Dans son journal de fouilles, il fait mention de structures illustrant les deux pratiques, l'inhumation et la crémation, coexistant dans le même terrain ; en 1922, il note dans le terrain "Cellier" cinq inhumations et au moins huit structures de crémation (AUDOLLENT 1922-1923 : 6-10). Les restes osseux conservés au musée Bargoin, provenant des fouilles d'A. Audollent, corroborent ses écrits, même si leur terrain de provenance exact reste inconnu : ils ont été apportés au musée comme un ensemble, et, parmi eux, se trouvent mélangés des restes d'inhumations et des restes de crémations. Par exemple, un ischium gauche, deux dents, un fragment d'os temporal gauche et autres restes provenant de squelettes non-brûlés sont mêlés à des fragments osseux brûlés, dont entre autres, une scapula gauche et une diaphyse d'humérus conservées dans un sachet marqué comme provenant de "Herbe, terrain Jeanton à 1 m environ de

profondeur⁴³". Par conséquent, la subdivision de l'ensemble funéraire en fonction du mode de traitement du corps n'est pas confirmée.

Toutefois, des aires de crémations mentionnées par J.-E. Kuhn se situeraient à l'extrémité sud-est du terrain "Chalvet-Dhôme" et à l'extrémité sud de la carrière orientale, propriété de Cellier (KUH N 1894 : 277-280). À proximité de la première (A), de 2 × 2 m, est signalé un grand nombre de dépôts de crémation qui pourrait lui être associé (SP22-37). Une deuxième aire de crémation (B), d'environ 2 × 1,5 m⁴⁴, non décrite, n'est pas mise en relation, par l'auteur, avec des dépôts de crémation aux alentours immédiats.

L'orientation des sépultures à inhumation, est très variable : aucune tendance particulière ne se dégage : est-ouest (SP2, 44, 45, 49, 51), ouest-est (SP49-50) sud-ouest/nord-est (SP7 et 9), sud-nord (SP8, 10, 11, 43) nord-sud (SP52) et ESE-ONO (SP46-48). Par ailleurs, l'orientation des sépultures semble plutôt varier en fonction de l'archéologue qui rapporte la découverte ; par exemple, les sépultures indiquées par J.-E. Kuhn ont une orientation prépondérante

43. Dans les réserves du musée : Martres de Veyre Non Inventorié - Caisse 5, Boîtes 13.6 et 13.7.

44. Les dimensions approximatives données par J.-E. Kuhn sont dues à l'altération de l'aire de crémation par une canalisation d'époque médiévale et par les conditions brusques de sa découverte lors d'un éboulement dans la sablière.

Identification		Découverte		Localisation			Informations funéraires						Individu				Sources	
Num 2019	Ancienne nom.	Date	Contexte	Terrain	Parcelles	Précision	Traitement du corps	Arch. Fun.	Orient.	Prof.	Dim. contenant	Position défaut	NMI	Sexe	Âge	Précision	Ref. Biblio	Inédites
1	Audollent : Tombe B	juin 1851	Déc. fortuite	Carrière Dessalles- Vazeilles	851		Crémation	Petit coffret en bois avec une urne cinéraire									Martha-Becker 1851a, 1851b ; Bouillet 1861, 1874 ; Audollent 1912, 1923b ; Provost, Mennessier- Jouannet 1994 : 182-86 ; Vallat 2002 : 1214 ; Lauranson 2012 : 122	Vimont s.d : n° 27
2	Audollent : Tombe A Kuhn : La Momie	29 Sept. 1951	Déc. fortuite	Carrière Dessalles- Vazeilles	851		Inhumation	Cercueil en chêne	E - O Bouillet et Kuhn tête E Mathieu : tête O	Bouillet et Kuhn : 2 m Mathieu : 2,50 m	Bouillet : L. 1,50 m, l. 0,60 m / 0,65 m Desbouis : L. 1,90 m, l. 0,72 m, h. 0,35 m	Bouillet : couchée sur la poitrine, penchée sur l'épaule gauche Mathieu : couchée sur l'épaule Kuhn : couchée sur le côté, bras le long du corps		SI : ♀	A1 : Bouillet : de petite taille, entre 28 et 35 ans		Bouillet 1851, 1861 : 105-106, 1874 ; Mathieu 1857 ; Desbouis 1867 ; Tardieu 1877 ; Audollent 1912, 1923b ; Provost, Mennessier- Jouannet 1994 : 182-86 ; Vallat 2002 : 1214-1215 ; Lauranson 2012 : 122	Kuhn 1894 : 122-138
3			Déc. fortuite, témoin de Guidon	Carrière Dessalles- Vazeilles	851	Aux pieds de SP2	Inhumation	"Pleine terre"							A1 : Enfant		Kuhn 1894 : 136 et 275	
4		"Longues semaines" après sept. 1851.	Déc. fortuite de J. Redon- Mauhiot et G. Redon	Carrière Dessalles- Vazeilles	851		Inhumation	Cercueil							A1 : Enfant "légé de 2 ans"		Kuhn 1894 : 199	
5		1892	Déc. fortuite du Dr. Douair	?			Inhumation							SI : ♂	A1 : jeune		Vissac 1893 ; Vazeilles 1893 ; Audollent 1912, 1923b : 287-288 ; Provost, Mennessier- Jouannet 1994 : 183-86 ; Vallat 2002 : 1215	Vimont s.d. : n° 6 et 7
6	Audollent : Tombe C		Sondages famille Chalvet	?			Inhumation	"Pleine terre"		Env. 2,50 m				SI : ♀			Audollent 1912, 1923b : 285 ; Provost, Mennessier- Jouannet 1994 : 183-86 ; Vallat 2002 : 1215 ; Lauranson 2012 : 122	Vimont s.d. : n° 3
7	Audollent et Lauranson : Tombe F Kuhn : Tombe 1	10 juin 1893	Sondages famille Chalvet	Chalvet-Fredot	852		Inhumation	Cercueil en pin	SO - NE	2,80 m	Kuhn : L. 0,80 m, l. 0,66 m, h. 0,30 m / Audollent : h. 0,50 m	Kuhn : couchée sur le dos, face au ciel, les bras et les jambes étendus. Couchée sur une soie de lin et couverte par une couverture de laine		SI : ♀	A1 : Kuhn : Fillette 2 ou 3 ans Audollent : 6 ans au plus Vazeilles : 5 ou 6 ans Vimont : 3 ou 4 ans	Vazeilles 1893 ; Anonyme 1893 ; Audollent 1912, 1923b : 285-287 ; Provost, Mennessier- Jouannet 1994 : 183-86 ; Vallat 2002 : 1215 ; Lauranson 2012 : 122	Kuhn 1894 : 177-183 ; Vimont s.d. : n° 5	
8	Kuhn : Tombe 2	16 juin 1893	Sondages famille Chalvet	Jeanton-Chalvet	854		Inhumation	Cercueil en chêne	S - N	2 m	L. 1,98 m, l. 0,60 m, h. 0,48 m	Couchée sur le dos, tête inclinée vers la droite		SI : ♀	A1 : "de grande taille" Kuhn : env. 50 ans		Kuhn 1894 : 185-193	
9	Kuhn : Tombe 3		Sondages famille Chalvet	Chalvet-Fredot	852		Inhumation		SO - NE	2 m	L. 1,75 m, l. 0,37 m, h. 0,50 m	Couchée sur le dos, bras allongés le long du corps		SI : ♀	A1 : "taille moyenne" Kuhn : env. 30 ans		Kuhn 1894 : 193-194	
10	Audollent : Tombe D Kuhn : Tombe 4	Quelques jours après le 16 juin 1893	Sondages famille Chalvet	Chalvet-Dhôme	853		Inhumation	Cercueil en sapin ou pin	S - N	Env. 3 m Vallat : 2,5 m		Kuhn : couché sur le dos, tête légèrement vers la droite et les bras allongés le long du corps		SI : ♂	A1 : Audollent : âge env. 20 ans Kuhn 35 ans	Audollent 1912, 1923b : 285 ; Provost, Mennessier- Jouannet 1994 : 183-86 ; Vallat 2002 : 1215 ; Lauranson 2012 : 122	Kuhn 1894 : 195-199 ; Vimont s.d. : n° 3, 4 et 5	
11	Audollent : Tombe E (attribution erronée) Kuhn : Tombe 5		Sondages famille Chalvet	Chalvet-Fredot, Chalvet-Dhôme et Jeanton- Chalvet	852-853-854	Partie inférieure des terrains	Inhumation											Kuhn 1894 : 198-199
12																		
13																		
14																		
15																		
16																		
17																		
18																		
19																		
20																		
21																		
22	Kuhn : mob. 1						Crémation	Pot cinéraire + couvercle										
23	Kuhn : mob. 2						Crémation	Pot cinéraire										
24	Kuhn : mob. 3						Crémation	Pot cinéraire + couvercle			0,70 m							
25	Kuhn : mob. 4						Crémation	Pot cinéraire + pierre plate										
26	Kuhn : mob. 5						Crémation	Pot cinéraire										
27	Kuhn : mob. 6						Crémation	Pot cinéraire										
28	Kuhn : mob. 7						Crémation	Pot cinéraire										
29	Kuhn : mob. 8						Crémation	Pot cinéraire										
30	Kuhn : mob. 9						Crémation	Pot cinéraire										
31	Kuhn : mob. 10						Crémation	Pot cinéraire + couvercle										
32	Kuhn : mob. 11						Crémation	Pot cinéraire + pierre plate										
33	Kuhn : mob. 12						Crémation	Pot cinéraire										
34	Kuhn : mob. 13						Crémation	Pot cinéraire										
35	Kuhn : mob. 14 N°Inv 5131						Crémation	Drag. 30 + couvercle en sillège										
36	Kuhn : mob. 15						Crémation	Drag. 30										
37	Kuhn : mob. 27			Chalvet-Dhôme	853	Milieu du terrain	Crémation	Amphore			0,30 m							

Tabl. 1 - Bilan des sépultures mises au jour au sein de l'espace funéraire des " Chaumes d'Allier " (P. Lorente Sebastián, 2020).

Identification		Découverte		Localisation			Informations funéraires						Individu				Sources	
Num 2019	Ancienne nom.	Date	Contexte	Terrain	Parcelles	Précision	Traitement du corps	Arch. Fun.	Orient.	Prof.	Dim. contenant	Position définit	NMI	Sexe	Âge	Précision	Réf. Biblio	Inédites
38		Avant 1893	Signal de Cellier	Cellier	851		Crémation	Coffre en pierre									Audollet 1912	Kuhn 1894 : 264-265
39		Avant 1893	Déc. fortuite Chalvet-Dhôme	Kuhn : Chalvet-Dhôme Audollet : limite terrain Fredot (retravaux)	853-854		Crémation	Coffre en pierre avec un pot en céramique										Kuhn 1894 : 264-265 ; Audollet 1922 : 1923 : 2 et 12
40	Lauranson : Indice 2	Février 1912	Sondages famille Chalvet	Chalvet	854		Inhumation			1 m					A1 : Enfant ?		Charvillat 1913 ; Lhérier 1919 : 261 ; Provost, Mennessier-Jouanet 1994 : 184-186 ; Vallat 2002 : 1215 ; Lauranson 2012 : 122	
41	Lauranson : Tombe G	Avant 1919	Déc. fortuite	Cellier	851		Inhumation	Cercueil							A1 : Enfant ?		Lhérier 1919 : 262 ; Vallat 2002 : 1215 ; Lauranson 2012 : 122	
42		Avant 1919	Déc. fortuite	Cellier	851		Crémation	Dolium cinéraire + couvercle									Lhérier 1919 : 262 ; Vallat 2002 : 1216	
43	Lauranson : Indice 9 ?	18 juillet 1922	Fouille programmée (F. prog.) Audollet	Cellier	855		Inhumation	"Pleine terre"	S - N	Audollet : 1,30 m Vallat : 1,60 m		Tête couchée vers un côté		S1 : ♀			Audollet 1922c Vallat 2002 : 1215 ; Lauranson 2012 : 122	Audollet 1922-1923 : 5-6
44	Lauranson : Indice 6 ?	21 juillet 1922	F. prog. Audollet	Cellier	855		Inhumation	"Pleine terre"	E - O								Audollet 1922c	Audollet 1922-1923 : 7
45	Lauranson : Indice 6 ?	21 juillet 1922	F. prog. Audollet	Cellier	855		Inhumation	"Pleine terre"	E - O								Audollet 1922c	Audollet 1922-1923 : 7
46	Lauranson : Tombe H	25 juillet 1922	F. prog. Audollet	Cellier	855		Inhumation	Cercueil	ESE - ONO	2 m	L. 0,78 m, l. 0,32 m, h. 0,36 m				A1 : Enfant A2 : moins de 1 an		Audollet 1922c : Provost, Mennessier-Jouanet 1994 : 184-186 ; Vallat 2002 : 1216 ; Lauranson 2012 : 122	Audollet 1922-1923 : 8
47	Lauranson : Tombe I	25 juillet 1922	F. prog. Audollet	Cellier	855		Inhumation	Cercueil sapin	ESE - ONO	2 m	L. 2,05 m, l. 0,49 m, h. 0,28 m			S1 : ♂	A1 : Adulte		Audollet 1922c : Provost, Mennessier-Jouanet 1994 : 184-186 ; Vallat 2002 : 1216 ; Lauranson 2012 : 122 ; Blondel 2014	
48	Audollet : Tombe E (dentif-cation 2019)	27 juin 1922	F. prog. Audollet	Fredot	852	Est du terrain	Inhumation	Cercueil	ESE - ONO	1,60 m	L. 1,80 m			S1 : ♀ / S2 : ♀	A1 : Audollet : d'âge moyen / A2 : adulte-jeune		Audollet 1923b : 285	Audollet 1922-1923 : 8-11
49		11 juin 1923	F. prog. Audollet	Fredot-Vessière	852		Inhumation	"Petit cercueil"	O - E	2,50 m							Audollet 1922c	Audollet 1922-1923 : note manuscrite n° 3
50		16 juin 1923	F. prog. Audollet	Fredot-Vessière	852		Inhumation	Cercueil	O - E	2,50 m	L. 1,80 m, l. 0,40 m						Audollet 1922c	Audollet 1922-1923 : note manuscrite n° 4
51		16 juin 1923	F. prog. Audollet	Fredot-Vessière	852		Inhumation	Cercueil	E - O	1,50 m							Audollet 1922c	Audollet 1922-1923 : note manuscrite n° 4
52		14 juin 1922	F. prog. Audollet	Jeaumont	854		Inhumation	Cercueil	N - S	2,50 m							Audollet 1922c	Audollet 1922-1923 : note manuscrite n° 4
53		14 juin 1922	F. prog. Audollet	Fredot	852-853		Crémation	Pot cinéraire										
54		18 juillet 1922	F. prog. Audollet	Chalvet	854		Crémation	Plat										
55		21 juillet 1922 (ou 20 juillet?)	F. prog. Audollet				Crémation						1		S2 : Adulte		Audollet 1922-1923 : 3	
56	N°Inv 6239.1	20 juillet 1922	F. prog. Audollet	Cellier	855		Crémation	Pot cinéraire					1		S2 : Adulte	Gracile	Audollet 1922-1923 : 3	
57	N°Inv 6240	21 juillet 1922	F. prog. Audollet	Cellier	855		Crémation	Pot cinéraire					1		S2 : Adulte	Gracile	Audollet 1922-1923 : 3	
58		21 juillet 1922	F. prog. Audollet	Cellier	855		Crémation	Pot cinéraire										
59		21 juillet 1922	F. prog. Audollet	Cellier	855		Crémation	Pot cinéraire										
60		21 juillet 1922	F. prog. Audollet	Cellier	855		Crémation	Pot cinéraire										
61		26 juillet 1922	F. prog. Audollet	Cellier	855		Crémation	Pot cinéraire										Audollet 1922-1923 : 3
62		9 mai 1923	F. prog. Audollet	Fredot	852-853		Crémation	Pot cinéraire										Audollet 1922-1923 : 15
63		14 mai 1923	F. prog. Audollet	Fredot	852-853		Crémation	Pot cinéraire					1		S2 : Adulte		Audollet 1922-1923 : 15	
64		19 mai 1923	F. prog. Audollet	Fredot	852-853	restes sur terrain Fredot en remontant la pente	Crémation	Pot cinéraire										Audollet 1922-1923 : 16
65	N°Inv 6959	14 mai 1923	F. prog. Audollet	Fredot	852-853		Crémation	Pot cinéraire + couvercle		0,80 m								Audollet 1922-1923 : note manuscrite n° 1
66		6 juin 1923	F. prog. Audollet	Cellier	855		Crémation	Pot cinéraire					1		S2 : Adulte			
67		6 juin 1923	F. prog. Audollet	Fredot	852-853		Crémation	Pot cinéraire					1		S2 : Adulte			
68		20 juillet 1923	F. prog. Audollet	Cellier	855		Crémation	Pot cinéraire + couvercle ?		0,90 m			1		S2 : Adulte			
69		20 juillet 1923	F. prog. Audollet	Cellier	855		Crémation	Pot cinéraire					2		S2 : Adulte et immature			
70		20 juillet 1923	F. prog. Audollet	Fredot	852-853		Crémation	Pot cinéraire + couvercle ?		1 m			1		S2 : Adulte			
71	N°Inv 6960	1922-1923	F. prog. Audollet	Fredot	852-853		Crémation	Pot cinéraire					1		S2 : Adulte			
72	N°Inv 6965	1922-1923	F. prog. Audollet	Fredot	852-853		Crémation	Pot cinéraire					1		S2 : Adulte			
73	N°Inv 6244	1922-1923	F. prog. Audollet	Fredot	852-853		Crémation	Pot cinéraire					1		S2 : Adulte			
74	N°Inv 63.26.4	1922-1923	F. prog. Audollet	Fredot	852-853		Crémation	Pot cinéraire					1		S2 : Adulte			
75	N°Inv 63.26.2	1922-1923	F. prog. Audollet	Fredot	852-853		Crémation	Pot cinéraire					1		S2 : Adulte			
76	N°Inv 6237	1922-1923	F. prog. Audollet	Fredot	852-853		Crémation	Pot cinéraire					1		S2 : Adulte			
77	N°Inv 6232.2	1922-1923	F. prog. Audollet	Fredot	852-853		Crémation	Pot cinéraire					1		S2 : Adulte			
78	N°Inv 6248.2	1922-1923	F. prog. Audollet	Fredot	852-853		Crémation	Pot cinéraire					1		S2 : Adulte			
79	N°Inv 6957	1922-1923	F. prog. Audollet	Fredot	852-853		Crémation	Pot cinéraire					1		S2 : Adulte			
80	N°Inv 987.23.37	Avant 1903	F. prog. Audollet	Fredot	852-853		Crémation	Drag. 30					1		S2 : Adulte			
81	N°Inv 986.9.1	?	F. prog. Audollet	Fredot	852-853		Crémation	Pot cinéraire					1		S2 : Adulte			
82	N°Inv 987.23.38	?	F. prog. Audollet	Fredot	852-853		Crémation	Pot cinéraire					1		S2 : Adulte			
83	N°Inv 987.23.39	Avant 1903	F. prog. Audollet	Fredot	852-853		Crémation	Pot cinéraire					1		S2 : Adulte			
84	N°Inv 6234.2	19 juillet 1922	F. prog. Audollet	Cellier	855		Crémation	Pot cinéraire		0,50 m ?			2		S2 : 2 adultes	Un plus gracile et l'autre plus robuste		
85	N°Inv 6233.2	24 ou 25 juillet 1922	F. prog. Audollet	Cellier	855		Crémation	Pot cinéraire + couvercle ?		0,65 m ?			1		S2 : Adulte	Gracile		
86	N°Inv 6236	24 juillet 1922	F. prog. Audollet	Cellier	855		Crémation	Pot cinéraire		0,35 m ?			1		S2 : Adulte	Arthrose		
87	N°Inv 63.26.3	1922-1923	F. prog. Audollet	Cellier	855		Crémation	Pot cinéraire					1		S2 : Adulte			

Tabl. 1 - Bilan des sépultures mises au jour au sein de l'espace funéraire des "Chaumes d'Allier" (P. Lorente Sebastián, 2020).

sud-nord (SP8, 10-11) et SO-NE (SP7-9), tandis que celles remarquées par A. Audollent sont orientées est-ouest et ESE-ONO (SP44-51), à l'exception de deux SN-NS (SP43 et 52). Cette variété pourrait certes traduire une organisation en enclos de cet espace funéraire, mais elle pourrait tout aussi bien refléter des repères spatiaux différents selon les auteurs ou encore une standardisation des mentions d'orientations lors de la rédaction des journaux de fouilles.

2.3.3. Le sexe et l'âge⁴⁵ : des critères non-exploitable pour cet ensemble

Rechercher l'organisation de l'ensemble funéraire en fonction du sexe des individus, se révèle également très audacieux. Il ne reste, au musée, que 21 vases ossuaires et quelques ossements appartenant à huit individus. Le sexe biologique n'a pu être estimé que pour une seule inhumation, celle de la sépulture SP48 (BRUZEK 2002 ; MURAIL *et al.* 2005), tandis que l'étude anthropologique des vestiges recueillis dans les vases ossuaires n'a pas permis l'estimation du sexe. Les autres attributions sexuelles ont été recompilées à partir des sources écrites qui reposent sur les observations réalisées sur le terrain à partir des vestiges organiques conservés. Les sources écrites n'apportent pas d'informations significatives sur le sexe des individus ayant fait l'objet d'une crémation. J.-E. Kuhn indique un individu masculin en raison de "poils de barbe" recueillis au fond du vase ossuaire (KUH N 1894 : 259) ; ce vase en jouxtait un deuxième, ce qui constitue un *unicum* sur le site (SP32 et SP33), les vases ossuaires étant décrits comme "isolés".

Comme pour le sexe, la plupart des âges assignés aux individus provient des sources écrites. Les os en présence de la collection étudiée en 2019 livrent les restes de deux individus immatures seulement, celui provenant probablement de l'inhumation 46 et celui du dépôt de crémation SP72 ? (MOORREES *et al.* 1963a et b ; SCHEUER et BLACK 2000). Il est à noter que les restes osseux des sépultures 47 et 48 sont les seuls, parmi ceux conservés au musée Bargoin, à avoir pu être mis en relation avec une tombe précise, correspondant tous les deux à des individus adultes. D'après les sources écrites, six tombes d'enfant ont été identifiées dans l'ensemble funéraire ; la provenance exacte de

l'une (SP40) est inconnue, la plupart (SP3, 4, 7 et 41) se trouvait dans la moitié occidentale de l'ensemble funéraire, correspondant aux terrains de la carrière "Dessalles-Vazeilles" et "Chalvet-Fredot", à l'exception de la sépulture SP46 qui se trouvait à l'est, dans le terrain "Cellier". Ces maigres informations pourraient illustrer une prédisposition à enterrer les enfants dans la moitié ouest de l'ensemble funéraire, sans les séparer des adultes qui sont mentionnés sur toute la surface de l'ensemble funéraire.

L'ensemble de ces constats invite à conclure qu'en l'état des données, on ne peut guère discuter l'organisation de cet ensemble funéraire.

2.3.4. Des sépultures individuelles

Presque aucune structure funéraire ayant renfermé plusieurs individus n'a été repérée sur le terrain. Ainsi, on peut estimer que les tombes à inhumation de cet ensemble funéraire sont individuelles. Les vestiges issus des vases ossuaires contenaient aussi un seul individu, à l'exception de la SP84 qui renfermait les restes de deux individus, un très robuste et un autre plus gracile. Ce vase ossuaire se situait dans le terrain "Cellier". Précisons qu'aucun des vases ossuaires en présence n'a pu être mis en relation avec ceux des sépultures mentionnées dans les rapports de fouille ; on ne dispose d'aucune information sur cette sépulture.

Une association possible entre plusieurs individus peut être considérée ; il s'agit de la sépulture dite d'un sujet adulte féminin (SP2) et des squelettes de deux enfants (SP3 et SP4) découverts aux pieds de celle-ci (*ibid.* : 275). Ces inhumations ont cependant été découvertes en 1851 et les données relatives à leur emplacement réciproque sont succinctes et non-argumentées ; on ne peut donc en aucun cas affirmer que ces trois individus furent inhumés dans une seule fosse. Le signalement, par les découvreurs, de leur proximité pourrait résulter de l'extension de la fouille au-delà des limites de la fosse de l'individu adulte, et illustrer un mécanisme inconscient de l'esprit qui conduit à associer des enfants à une femme⁴⁶.

Enfin, au sud des terrains explorés par J.-E. Kuhn, dix squelettes sont présentés comme étant "disposés les uns contre les autres, et se touchant presque", recouverts par des linceuls et sans traces apparentes

45. Les données apportées par les sources écrites sur l'âge et le sexe de l'individu sont indiquées dans le tableau par A1 et S1, tandis que les estimations résultant des études anthropologiques menées en 2019 sont signalées par A2 et S2.

46. D'éventuelles analyses d'ADN, qui pourraient mettre en rapport les individus inhumés, ne sont pas réalisables, car les restes osseux des sépultures n'ont pas été conservés.

de cercueils (*ibid.* : 198-199). Vingt autres individus sont décrits dans les mêmes conditions sur le terrain de "Coudieu" (AUDOLLENT 1922-1923 : 11)⁴⁷. Ces descriptions vont à l'encontre de sépultures individuelles, mais l'absence d'autres informations sur la fosse ou les fosses contenant les individus, ainsi que sur leurs relations exactes ne permettent pas de parler de sépultures plurielles.

CONCLUSION

La (re)lecture des archives anciennes, couplée aux données archéologiques récentes sur les espaces funéraires de la "Barrière du Lot" aux Martres-de-Veyre est majeure. Elle permet de spatialiser, au moins pour celui des "Chaumes d'Allier", les découvertes et d'en mesurer l'importance en livrant pour la première fois un nombre de sépultures entrevues ou bien documentées (a minima 87) et de proposer une chronologie étendue touchant les périodes laténienne et romaine. Il s'agit là d'une toute première étape, le programme de recherche en cours a pour ambition de "faire parler" au maximum, grâce à une équipe pluridisciplinaire, le mobilier funéraire dont l'état de conservation est hors-norme.

La spatialisation des découvertes, présentée *infra*, invite à s'interroger sur le site lui-même. Qualifié d'agglomération antique, il entre parfaitement dans le schéma des "agglomérations secondaires" (MANGIN et TASSAUX 1992), avec un "réseau viaire" structurant des espaces, des "quartiers artisanaux" et une "nécropole".

Néanmoins, le changement de focale d'observation tend à montrer une réalité plus complexe, que l'on peine d'ailleurs à nommer. La discordance spatiale permet-elle d'individualiser le site de la "Barrière du Lot" de l'occupation contemporaine mise en évidence sur le plateau de Corent, voire de celle identifiée sur la commune de la Sauvetat, aux Grosmeniers (DOUSTEYSSIER 2011 : 77-78 et pl. XVIII ; POUX et DEMIERRE 2015 : 656) ? Ne serait-on pas face à une entité cohérente, éclatée en plusieurs "quartiers" ou "pôles" avec des espaces plus ou moins spécialisés ? Ce modèle pourrait même trouver sa source dans une réalité gauloise

plus vaste encore si l'on suit Matthieu Poux (2011 : 44) : "il est parfaitement envisageable que les sites de Corent, Gondole et Gergovie n'aient constitué au milieu du 1^{er} s. qu'une seule et même agglomération, scindée en plusieurs pôles fonctionnels".

La discontinuité spatiale⁴⁸ de "site" pouvant correspondre à une même entité a d'ailleurs déjà été perçue dans la cité des Arvernes avec, d'une part, un "espace périurbain multipolarisé" pour *Augustonemetum* (Clermont-Ferrand antique) et les pôles de Royat/Chamalières, de Montaudou et des Côtes de Clermont (DOUSTEYSSIER 2011 : 17-19) et, d'autre part, un "volcan sacralisé" dédié à Mercure pour les découvertes antiques réalisées au pied, sur les versants et au sommet du puy de Dôme (*ibid.* : 26-44).

Une meilleure documentation des découvertes réalisées à la "Barrière du Lot" au XIX^e et au début du XX^e s., au-delà de l'apport majeur lié à l'état de conservation des vestiges, permet de poser une nouvelle fois la question des relations entre un espace funéraire, désormais mieux connu et plus substantiel que ce que l'on imaginait jusqu'alors, un "quartier artisanal", mais également avec les structures présentes en contre-haut sur le plateau de Corent⁴⁹, documenté depuis 2001 par les fouilles programmées dirigées par Matthieu Poux. Pourquoi, sur cet *oppidum* gaulois toujours occupé durant les premiers siècles de notre ère, aucune découverte funéraire gauloise ou romaine n'est à ce jour signalée ? Il y a presque 130 ans, il ne faisait aucun doute pour J.-E. Kuhn que les aires sépulcrales reconnues à la "Barrière du Lot" accueilleraient les défunts d'une seule et même agglomération qui se développait sur le sommet du puy de Corent, sur ses flancs et à sa base (KUHN 1894 : 284).

On le voit, c'est à une réflexion ouverte sur la définition de ce qu'est une agglomération antique, secondaire ou non, qu'invitent ces premiers résultats.

47. Ces sépultures, signalées uniquement par le témoignage de Cellier à A. Audollent, ne sont pas présentes dans le tableau récapitulatif de toutes les tombes (Tabl. 1), car on ne possède pas de données suffisantes pour les caractériser.

48. La discontinuité peut être longitudinale, avec des espaces apparaissant vides (c'est-à-dire très souvent sans bâtiment, marqueurs les plus évidents à caractériser avec nos méthodes d'investigations actuelles) ou altitudinale.

49. Un sanctuaire, un théâtre, et de "nombreux bâtiments maçonnés sur cave, constitutifs de plusieurs quartiers d'habitation et d'artisanat (forge, atelier de potier), démontre[nt] l'existence d'une agglomération secondaire de plus d'une dizaine d'hectares de superficie, occupée durant le Haut-Empire entre le 1^{er} et le III^e s. apr. J.-C." (POUX et DEMIERRE 2015 : 14).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Fonds d'archives

Fonds Auguste Audolent, 19 J 19-24, Archives départementales du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand.
Fonds Joseph Déchelette, Correspondance scientifique de Joseph Déchelette, Musée Joseph Déchelette – Bibliothèque, Roanne.

Sources antiques

Vitruve, *De l'architecture*, Livre II. Texte établi et traduit par L. Cabellat, avec la contribution de C. Jacquemard, Les Belles Lettres, Paris, 254 p. (Collection des Universités de France, 355).

Littérature scientifique

ALFONSO 2006

Alfonso G. - *Les Martres-de-Veyre, Rue du Lot (Puy-de-Dôme)*, Rapport de diagnostic archéologique, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne, 60 p.

ALFONSO 2014

Alfonso G. - *Les Martres-de-Veyre, Soucheiroux (Puy-de-Dôme, Auvergne)*, Rapport de diagnostic archéologique, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne, 72 p.

ANONYME 1877

Anonyme - Brasserie de MM. Kuhn et Ribeyre à Chamalières, *Association française pour l'avancement des sciences*, Comptes rendus de la 5^e session tenue à Clermont-Ferrand en 1876 : 1149-1152.

ANONYME 1893

Anonyme - Une sépulture gallo-romaine, *Le Petit Clermontois*, 30.07.1893.

ANONYME 1900a

Anonyme - Les Martres-de-Veyre, *Le Moniteur d'Issoire*, 2.04.1900.

ANONYME 1900b

Anonyme - La station thermale des Martres-de-Veyre, *Le Moniteur d'Issoire*, 23.05.1900.

ANONYME 1907

Anonyme - La collection E. Kuhn, *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 20.02.1907.

ARDUINI *et al.* 1980

Arduini E., Barde Y., Bertachon J., Boudriot G., Claval J.-C., Loisel J.-L. et Pomie J. - Contribution de l'archéologie aérienne à l'étude de la cité des Martres-de-Veyre, *Bulletin du Centre d'Études et de Recherches d'Archéologie Aérienne*, n°2 : 10-13.

AUDOLLENT 1908

Audolent A. - *Le Musée de Clermont-Ferrand*, Le Moniteur du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 64 p.

AUDOLLENT 1911

Audolent A. - *Les tombes à incinération du Musée de Clermont-Ferrand*, Imprimerie nationale, Paris, 38 p.

AUDOLLENT 1912

Audolent A. - Nécropole des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 56^e année, n° 2 : 77-82.

AUDOLLENT 1921

Audolent A. - Les tombes des Martres-de-Veyre, *Man, a monthly record of anthropological science*, vol. XXI, n° 11 : 161-164.

AUDOLLENT 1922a

Audolent A. - *Rapport sommaire sur les fouilles exécutées en 1922 aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme)*, Archives départementales du Puy-de-Dôme, 19 J 20.

AUDOLLENT 1922a

Audolent A. - Nouvelles fouilles aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 66^e année, n° 4 : 260-264.

AUDOLLENT 1922b

Audolent A. - Résumé de la communication de M. Audolent, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 42 : 147-148.

AUDOLLENT 1923a

Audolent A. - *Second rapport sommaire sur les fouilles exécutées aux Martres-de-Veyre (1923)*, Archives départementales du Puy-de-Dôme, 19 J 20.

AUDOLLENT 1923b

Audolent A. - Les tombes gallo-romaines à inhumation des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 13 : 275-328.

AUDOLLENT 1922-1923

Audolent A. - *Mes voyages aux fouilles des Martres-de-Veyre*, manuscrit inédit, Archives départementales du Puy-de-Dôme, 19 J 20, 18 p., 4 notes.

AUDOLLENT 1924

Audolent A. - Les Martres-de-Veyre, *L'Auvergne littéraire et artistique*, 1 : 15-17.

AUGUSTIN en cours

Augustin L. - *Aquæ Calidæ / Vichy : Une agglomération gallo-romaine en territoire arverne*. Topographie urbaine, environnement archéologique et fluvial, thèse de doctorat, université Clermont Auvergne, en cours.

AYMAR 1910

Aymar A. - Collections auvergnates, *Revue de la Haute-Auvergne*, 12 : 133.

BARET 2015

Baret F. - *Les agglomérations "secondaires" gallo-romaines dans le Massif central (cités des Arvernes, Vellaves, Gabales, Rutènes, Cadurques et Lémovices), 1^{er} siècle avant J.-C. - 1^{er} siècle après J.-C.*, thèse de doctorat, université Blaise Pascal, Clermont II, 1057 p.

BEAUGER *et al.* 2020

Beauger A., Voldoire O., Wetzel C.E., Allain E., Millan F., Breton V., Kolovi S. et Ector L. - Biodiversity and ecology of diatoms in mineral springs of the area of Sainte Marguerite (Saint-Maurice-ès-Aller, Massif Central, France), *BIOM - Revue scientifique pour la biodiversité du Massif central*, 1.

BET *et al.* 1998

Bet Ph., Boudriot G., Chappet C. et Vallat P. - Un nouveau centre de production de céramique sigillée en gaule. Le site

- des Queyriaux à Cournon d'Auvergne (Puy-de-Dôme), *SFE-CAG*, Actes du Congrès d'Istres, Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule, Marseille : 263-269.
- BLAIZOT 2009
Blaizot F. (dir.) - *Pratiques et espaces funéraires dans le Centre et le Sud-Est de la Gaule durant l'Antiquité*, Gallia, tome 66, fascicule 1, 388 p.
- BLONDEL 2014
Blondel F. - Un cercueil en sapin de l'époque gallo-romaine parfaitement conservé découvert aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), in : Bet Ph. et Dousteyssier B. (dir.), *Éclats Arvernes. Fragments archéologiques (I^{er}-V^e siècle apr. J.-C.)*, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand : 254-255.
- BLONDEL 2018
Blondel F. - *Approvisionnement et usages du bois en Auvergne, du Second âge du Fer au Moyen Âge*, thèse de doctorat, université de Bourgogne Franche-Comté, Dijon, 2200 p.
- BLONDEL *et al.* à paraître
Blondel F., Bèche-Wittmann M., Dacko M., Dousteyssier B., Gaumat C., Jamois T. et Veschambre M. - Terminus ! Énigme partiellement résolue, in : Bet Ph. et Dousteyssier B. (dir.), *Éclats Arvernes 2. Fragments archéologiques (I^{er}-V^e siècle apr. J.-C.)*, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.
- BOUILLET 1851
Bouillet J.-B. - Découverte aux Martres-de-Veyre, *L'Ami de la Patrie*, 3.10.1851.
- BOUILLET 1861
Bouillet J.-B. - *Musée de Clermont-Ferrand*, Imprimerie P. Hubler, Clermont-Ferrand, 212 p.
- BOUILLET 1874
Bouillet J.-B. - *Description archéologique des monuments celtiques, romains et du Moyen Âge du département du Puy-de-Dôme, classés par arrondissements, cantons et communes*, Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, 16, vol. 47 : 175-176.
- BRUZEK 2002
Bruzek J. - A Method for Visual Determination of Sex, Using the Human Hip Bone, *American Journal of Physical Anthropology*, 117 : 167-168.
- CHARVILLAT 1913
Charvilhat G. - *Mobilier d'une sépulture gallo-romaine des Martres-de-Veyre (P.-de-D.)*, G. Mont-Louis, Clermont-Ferrand, 5 p.
- CORROCHER 1981
Corrocher J. - *Vichy antique*, fascicule XXII, Institut d'Études du Massif central, Clermont-Ferrand, 425 p.
- CROZET 1979
Crozet R. - *L'Auvergne qui guérit par ses saints, ses sources, ses guérisseurs*, Éditions Horvath, Roanne, 189 p.
- DACKO 2017
Dacko M. - *L'occupation antique des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme)*, Rapport d'étude documentaire, maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand, université Clermont Auvergne : 44-45.
- DACKO et DOUSTEYSSIER 2014
Dacko M. et Dousteyssier B. - Redonner des voies à des bornes muettes. Bornes milliaires anépigraphes de la cité des Arvernes, in : Bet Ph. et Dousteyssier B. (dir.), *Éclats Arvernes. Fragments archéologiques (I^{er}-V^e siècle apr. J.-C.)*, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand : 50-51.
- DEBERGE 2013
Deberge Y. - *Les Martres-de-Veyre, L'Espinasse, Puy-de-Dôme, Auvergne*, Rapport de diagnostic archéologique, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne, 118 p.
- DÉCHELETTE 1904
Déchelette J. - *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise)*, vol. 1, Picard et fils, Paris, 380 p.
- DESBouis 1867
Desbouis G. - *Découvertes de sépultures aux Martres-de-Veyre*, manuscrit 1119, f°38-43, Bibliothèque du Patri-moine, Clermont Auvergne Métropole.
- DOUSTEYSSIER 2005
Dousteyssier B. - *Survols archéologiques au-dessus de la plaine de Limagne (Puy-de-Dôme), Campagne 2005*, Rapport de prospection-inventaire, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne, 198 p.
- DOUSTEYSSIER 2006
Dousteyssier B. - *Survols archéologiques au-dessus de la plaine de Limagne (Allier, Haute-Loire, Puy-de-Dôme)*, Rapport de prospection-inventaire, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne, 353 p.
- DOUSTEYSSIER 2007
Dousteyssier B. - *Campagne 2007 de prospections aériennes archéologiques (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme)*, Rapport de prospection-inventaire, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne, 2 vol.
- DOUSTEYSSIER 2011
Dousteyssier B. - *La cité des Arvernes, I^{er}-II^e siècles apr. J.-C.*, Lemme edit, Chamalières, 119 p. (Collection Illustrata, 13).
- DOUSTEYSSIER 2019
Dousteyssier B. - *Campagne 2019 de prospections aériennes archéologiques (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme)*, Rapport de prospection-inventaire, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne, 2 vol.
- DULAURE 1789
Dulaure J.-A. - *Description des principaux lieux de France, contenant des détails descriptifs et historiques sur les provinces, villes, bourgs, monastères, châteaux, 5^{ème} partie : Auvergne*, Chez Lejay, Paris, 608 p.
- DU SALADI 1900
Du Saladi Ch. - Une nouvelle station thermale. La station des Martres-de-Veyre, *La Gazette des eaux, Journal hebdomadaire d'hydrologie et de climatologie médicales*, 43^e année : 16.
- ESPÉRANDIEU 1902
Espérandieu É. - Estampilles sur poterie rouge, *Revue épigraphique*, tome quatrième, n° 104, n° 107 : 267-271 et 279-281.
- FOURNIER 1962
Fournier G. - *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen-âge*, Presses universitaires de France, Paris, 678 p. (Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Clermont-Ferrand, 2^e série, fasc. XII).

- GAUTHIER 2015a
Gauthier F. - *Les Martres-de-Veyre, Puy-de-Dôme, Auvergne. Rue du Lot (parcelle AK 236)*, Rapport de diagnostic archéologique, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne, 56 p.
- GAUTHIER 2015b
Gauthier F. - *Les Martres-de-Veyre, Puy-de-Dôme, Auvergne. Rue du Lot (parcelle AK 235)*, Rapport de diagnostic archéologique, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne, 54 p.
- KUHN 1894
Kuhn J.-E. - *Les Martres-de-Veyre* – Études archéologiques, manuscrit inédit, Archives départementales du Puy-de-Dôme, 19 J 20, 3 vol.
- LAURANSON 2012
Lauranson R. - avec la collaboration de Duchamp H., Focras S., Thomson I., " *Le Bay* " et " *Le Lot* " (*Les Martres-de-Veyre, 63*) : *Occupation laténienne* - Opération 2012 : bilan de la documentation bibliographique et matérielle, prospections pédestres, Rapport de prospection thématique, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne, 151 p.
- LE BLANC s.d.
Le Blanc P. - *Curieux et bibliophiles de l'Auvergne et du Velay : Recueil de notes, documents originaux, lettres, notices imprimées, coupures de journaux, etc. formé par P. Le Blanc, avec indications généalogiques sur des personnages divers*, Bibliothèque du Patrimoine, Clermont Auvergne Métropole, manuscrit 1014, folios 206-208.
- LHÉRITIER 1919
Lhéritier G. - La station gallo-romaine des Martres-de-Veyre, *Revue d'Auvergne*, 36 : 255-291.
- LHÉRITIER 1920
Lhéritier G. - La station gallo-romaine des Martres-de-Veyre (suite), *Revue d'Auvergne*, 37 : 10-27.
- LORENTE SEBASTIÁN 2019
Lorente Sebastián P. - *L'ensemble funéraire des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme). Étude de la documentation inédite et des restes osseux conservés au musée Bargoin (Clermont-Ferrand)*, mémoire de master 2 Sciences et Technologies, mention Bio-géosciences, parcours Archéothanatologie, université de Bordeaux, 1 vol.
- MANGIN, TASSAUX 1992
Mangin M. et Tassaux F. - Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine, in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule. Histoire et archéologie*, Fédération Aquitania, Bordeaux, 6 : 461-496 (6^e supplément à *Aquitania*).
- MARTHA-BECKER 1851a
Martha-Becker - Procès-verbal de la séance académique du 5 juin 1851, *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne*, 24 : 342.
- MARTHA-BECKER 1851b
Martha-Becker - Procès-verbal de la séance académique du 8 juillet 1851, *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne*, 24 : 344.
- MATHIEU 1857
Mathieu P.-P. - *Des colonies et des voies romaines en Auvergne*, Imprimerie F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 560 p.
- MAYORAL 2018
Mayoral A. - *Analyse de sensibilité aux forçages anthropo-climatiques des paysages protohistoriques et antiques du plateau volcanique de Corent (Auvergne) et de ses marges par une approche géoarchéologique pluri-indicateurs*, thèse de doctorat, université Clermont Auvergne, 372 p.
- MENNESSIER-JOUANNET 1997
Mennessier-Jouannet Ch. - *Les Martres-de-Veyre, Lieu-dit Le Lot*, Rapport de suivi de terrassements (23 et 27 octobre 1997), Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne, 4 p.
- MOORREES *et al.* 1963a
Moorrees C.F.A., Fanning E.A. et Hunt E.E. - Age formation stages for ten permanent teeth, *Journal of Dental Research*, 42 : 1490-1502.
- MOORREES *et al.* 1963b
Moorrees C.F.A., Fanning E.A. et Hunt E.E. - Formation and Resorption of Three Deciduous Teeth in Children, *American Journal of Physical Anthropology*, 21 : 205-213.
- MULLER-PELLETIER 2010
Muller-Pelletier C. - *Puy-de-Dôme, Les Martres-de-Veyre, " Rue du Lot ", Une zone foyère chasséenne*, Rapport final d'opération de fouille archéologique, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne, 2 vol.
- MURAIL *et al.* 2005
Murail P., Bruzek J., Houët F. et Cunha E. - DSP : a probabilistic sex diagnosis tool using world wide variation of pelvic bone measurements, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, 3-4 : 167-176.
- PERNET 2010
Pernet L. - *Armement et auxiliaires gaulois (II^e et I^{er} siècles avant notre ère)*, Monique Mergoïl, Montagnac, 548 p. (Collection Protohistoire européenne, 12).
- POUENAT 2002
Pouenat 2002 - *Les Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), 27 rue de Coudioux*, Rapport de diagnostic archéologique, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne, 11 p.
- POUX 2011
Poux M. - *Corent : voyage au cœur d'une ville gauloise*, Errance, Paris, 283 p.
- POUX *et al.* 2014
Poux M., Milcent P.-Y. et Pranyies A. (dir.) - *Corent Veyre-Monton (63), Fouille pluriannuelle 2014-2016*, Rapport intermédiaire, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne, 486 p.
- POUX et DEMIERRE 2015
Poux M. et Demierre M. (dir.) - *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne) : vestiges et rituels*, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 707 p. (62^e supplément à *Gallia*).
- PROVOST et MENNESSIER-JOUANNET 1994
Provost M. et Mennessier-Jouannet C. - *Le Puy-de-Dôme, Carte archéologique de la Gaule, 63/2*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Maison des Sciences de l'Homme, Paris : 172-187.
- RECHAT 1904
Rechat L. - *Les eaux thermo-minérales de la Boucle de l'Allier, Les Martres-de-Veyre, Corent, Sainte-Marguerite*, Imprimerie S. Monier, Clermont-Ferrand, 87 p.

- ROBERT 1888
Robert E. - Une brasserie à Chamalières-Clermont, Puy-de-Dôme, *Le Panthéon de l'industrie*, 14^e année, 717 : 374-375.
- ROMEUF 1978
Romeuf A.-M. - Un moulin à eau gallo-romain aux Martres-de-Veyre, *Revue d'Auvergne*, 92 : 23-41.
- ROMEUF 1981
Romeuf A.-M. - *Four gallo-romain, rue du Lot aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme)*, Rapport d'opération de sauvetage, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne, 15 p.
- ROMEUF 2001
Romeuf A.-M. - *Le quartier artisanal gallo-romain des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme)*, Laboratoire de céramologie antique de Lezoux, Lezoux, 2 vol., 458 p. (Collection Les cahiers du Centre archéologique de Lezoux, 2).
- ROMEUF et ROMEUF 1978
Romeuf A.-M. et Romeuf J. - Chantier des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme). II. Fibule émaillée zoomorphe (campagne de 1973), *Revue archéologique du centre de la France*, 17, fascicule 1/2 : 27-28.
- SAINTENOY 1925
Saintenoy P. - Discours, *Congrès archéologique de France*, 87^e session tenue à Clermont-Ferrand en 1924 : 473.
- SALVAYA *et al.* 2019
Salvaya F., Bet Ph., Vertet H., de Feraudy L. et Pilvende Feraudy A. - Potiers tourneurs sur céramique sigillée et poterie peinte des ateliers antiques de Toulon-sur-Allier, *SFECAG*, Actes du Congrès de Maubeuge-Bavay, Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule, Marseille, à paraître.
- SCHEUER et BLACK 2000
Scheuer L. et Black S. - *Developmental Juvenile Osteology*, Academic Press, New York, 559 p.
- SURMELY 2004
Surmely F. - *Les sources minérales oubliées du Massif Central*, Éditions de la Montmarie, Ollières : 147-152.
- TARDIEU 1877
Tardieu A. - *Grand dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme*, Imprimerie Desrosiers, Moulins, 209 p.
- TARDIEU 1904
Tardieu A. - *Dictionnaire iconographique de l'ancienne Auvergne, c'est-à-dire liste générale de tous les portraits gravés, lithographiés, dessinés, concernant cette province, y compris les portraits peints des galeries des châteaux ou familles notables, avec une suite de personnages vivants dignes de mémoire*, Imprimerie P. Raclot, Clermont-Ferrand : 118.
- TERRISSE 1955
Terrisse J.-R. - *Rapport sur les recherches entreprises aux Martres-de-Veyre*, Rapport de fouilles programmées, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne, 9 p.
- TERRISSE 1956
Terrisse J.-R. - *Rapport sur les recherches entreprises aux Martres-de-Veyre*, Rapport de fouilles programmées, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne, 57 p.
- TERRISSE 1968
Terrisse J.-R. - *Les céramiques sigillées gallo-romaines des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme)*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 162 p. (19^e supplément à *Gallia*).
- THINON 2016
Thinon R. - *Un "îlot brassicole". Brasseurs et brasseries à Lyon et dans le Rhône (fin XVIII^e siècle – 1914)*, thèse de doctorat, université de Lyon II, 1495 p.
- VALLAT 1993
Vallat P. - *Les Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) aux I^{er} et II^e siècles de notre ère*, mémoire de maîtrise, université Blaise Pascal, Clermont II, 1 vol.
- VALLAT 1996
Vallat P., avec la collaboration de Deberge Y. - *Les Martres-de-Veyre, "Le Lot" (Puy-de-Dôme)*, Opération de surveillance et de relevés archéologiques, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne, 39 p.
- VALLAT 2002
Vallat P. - *Histoire de l'occupation du sol dans la Limagne des buttes (63) de l'Âge du Fer à l'Antiquité tardive*, thèse de doctorat, université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, 5 vol.
- VAZEILLES 1893
Vazeilles - Une nouvelle tombe aux Martres-de-Veyre, *La Dépêche du Puy-de-Dôme*, 17.06.1893.
- VERTET 1959
Vertet H. - L'officine de Toulon-sur-Allier, *Rei Cretariae Romanae Fautorum*, actes 2 : 67-73.
- VIMONT s.d.
Vimont E. - *Notes*, manuscrit inédit, Archives départementales du Puy-de-Dôme, 19 J 20.
- VISSAC 1893
Vissac M. de - Séance du 3 août 1893, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, Compte rendu de séance, 13 : 212-213.

